



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES

Bilan de
campagne miel

2021

1. BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2021.....	5
Objectif et méthodologie de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale ..	5
1.1. Un recul du nombre total d'apiculteurs déclarés.....	5
1.2. Une production de miel en baisse en 2021	7
1.3. Des rendements en baisse en 2021	8
1.4. Une augmentation du nombre de ruches mises à l'hivernage.....	9
1.5. Un taux de remise en production stable cette année	11
1.6. La production de miel en transhumance	12
1.7. Le miel de tournesol devient la miellée la plus produite en France	13
1.8. Les circuits de commercialisation : la vente directe 1 ^{er} circuit de distribution	13
1.9. Les stocks de miel en France.....	15
1.10. Le conditionnement par les apiculteurs encore en hausse en 2021	16
2. CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES ET PROFILS DES RÉPONDANTS.....	19
2.1. Statut des répondants	19
2.2. Genre des apiculteurs	19
2.3. La taille des exploitations en apiculture	20
2.4. Le statut juridique des exploitations apicoles.....	20
2.5. La main d'œuvre des exploitations apicoles	21
2.6. La répartition des apiculteurs par tranche d'âge	21
2.7. Année de démarrage de l'activité.....	22
2.8. La formation des apiculteurs	22
3. LA PRODUCTION DE MIEL BIOLOGIQUE EN 2021.....	25
3.1. Caractéristiques des exploitations apicoles en agriculture biologique	25
3.2. La production biologique en France	25
4. LA PRODUCTION DE GELÉE ROYALE EN 2021	27
4.1. La production de gelée royale.....	27
4.2. Le conditionnement de la gelée royale	27
4.3. La gelée royale bio	28
4.4. Profil des producteurs de gelée royale.....	28
5. LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHES COMMERCIALISÉS.....	29
6. LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE DE REINES, D'ESSAIMS ET LA POLLINISATION EN 2021.....	31
7. FOCUS: LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	33
7.1. Le changement climatique et ses impacts sur la production de miel.....	33
8. BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2021	37
Objectif et méthodologie de l'étude	37
8.1. La grande distribution demeure le principal circuit de ventes de miel en France	37
8.1.1. Contexte lors de la crise sanitaire.....	37
8.1.2. Des ventes de miel en recul en grande distribution.....	37
8.2. Les ventes en volume toujours dominées par le miel liquide.....	38
8.3. Les ventes en valeur en 2021 retrouvent leur niveau Pré-Covid	40
8.4. Les principales caractéristiques du marché du miel.....	41
9. BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU MIEL EN 2021	45
Objectif et méthodologie de l'étude	45
Balance commerciale en volume et en valeur.....	45
9.1. Les importations françaises de miel en augmentation en volume et en valeur.....	46
9.1.1. Les importations mondiales de miel en volume.....	46
9.1.2. Les importations françaises de miel en volume	46
9.1.3. Les importations mondiales de miel en valeur.....	48
9.1.4. Les importations françaises de miel en valeur.....	48

9.2. Les exportations françaises de miel en croissance en 2021.....	49
9.2.1. Les exportations mondiales de miel en volume	49
9.2.2. Les exportations françaises de miel en volume.....	49
9.2.3. Les exportations mondiales de miel en valeur.....	50
9.2.4. Les exportations françaises de miel en valeur	51

MÉTHODOLOGIE

Cette publication a pour objectif de compiler l'ensemble des données issues des études FranceAgriMer et des données des douanes françaises disponibles pour l'année 2021 concernant la filière apicole française.

Les principales sources utilisées sont :

- Les données de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale permettant de quantifier annuellement la production de miel et de gelée royale ainsi que le nombre d'apiculteurs ;
- Le panel distributeur NielsenIq permettant de collecter les données relatives aux ventes de miel en grande distribution ;
- Les données de la Douane française nous apportent des éléments relatifs aux importations et aux exportations de miel.

1. BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2021¹

Objectif et méthodologie de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale

Dans le cadre de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale de FranceAgriMer, la production française de miel et de gelée royale est évaluée annuellement depuis 2014. Ce travail de recueil des données et d'analyse statistique est réalisé par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer.

Depuis la mise en place de cette étude, les données collectées ont permis de mettre en évidence et de comprendre les variations des niveaux de production de miel pour chacune des années étudiées.

L'Observatoire se base sur une large enquête auprès d'apiculteurs déclarés à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du ministère en charge de l'Agriculture et d'organismes professionnels. Ainsi en 2021, 3 750 apiculteurs ont répondu au questionnaire administré par le cabinet.

Les objectifs sont multiples : il s'agit de quantifier les productions de miel et de gelée royale sur le territoire français et par région, d'identifier les caractéristiques des exploitations apicoles, mais aussi de mettre en lumière les changements et les enjeux liés à l'apiculture, notamment via des entretiens auprès d'acteurs de la filière.

1.1. Un recul du nombre total d'apiculteurs déclarés

Depuis sa mise en place en 2014, l'Observatoire de la production de miel et de gelée recense le nombre d'apiculteurs et le nombre de ruches par exploitant officiellement déclarés en France (métropolitaine et DOM) auprès de la DGAL.

Ces données sont issues de la base de télé-déclaration des apiculteurs.

Afin de faciliter l'analyse des données, il a été décidé de segmenter les exploitants en fonction du nombre de ruches possédées. Ainsi les apiculteurs ont été regroupés en quatre catégories : moins de 50 ruches ; de 50 à 149 ruches ; de 150 à 399 ruches et plus de 400 ruches.

En 2021 et pour la première fois depuis la mise en place de cet Observatoire, le nombre d'apiculteurs officiellement déclarés est en recul. Cette diminution s'explique par une perte de plus de 700 apiculteurs de moins de 50 ruches. Le confinement avait favorisé l'apiculture de loisirs en 2020 mais certains n'ont pas poursuivi leur activité en 2021.

Ainsi, en 2021, on dénombre 70 847 apiculteurs déclarés alors qu'ils étaient 71 273 en 2020 (-0,6 %).

Néanmoins, le nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches continue sa progression (+ 288 apiculteurs soit plus de 5 % de progression). La France compte 5 708 apiculteurs de plus de 50 ruches.

La catégorie qui connaît la plus forte croissance est celle des apiculteurs détenant plus de 400 ruches, elle est passée de 765 apiculteurs à 824 apiculteurs (+ 7,7 %) suivie par la catégorie d'apiculteurs détenant de 150 à 399 ruches qui est passée de 1 988 apiculteurs à 2 116 apiculteurs (+ 6,4 %). Les apiculteurs de 50 à 149 ruches ont progressé de 3,7 %, passant de 2 667 à 2 768 apiculteurs. À *contrario*, les apiculteurs de moins de 50 ruches ont diminué de 1,0 %, ils étaient 65 853 en 2020 et sont 65 139 en 2021.

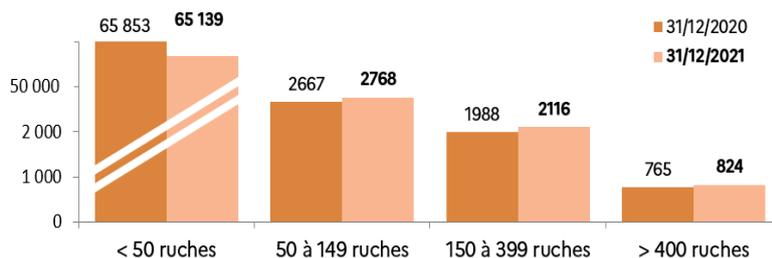
Disposant de l'effectif le plus conséquent, la catégorie des apiculteurs de moins de 50 ruches est la seule catégorie qui a vu son nombre d'apiculteurs reculer.

Cette catégorie regroupe principalement des apiculteurs amateurs mais également des agriculteurs disposant d'un atelier d'apiculture complémentaire à une autre activité. La représentativité des catégories d'apiculteurs par rapport à l'effectif total est restée stable comparée à l'année dernière et correspond pour les apiculteurs de moins de 50 ruches à 92 % de

¹ Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

l'effectif total, pour la catégorie des 50 à 149 ruches à 4 %, pour la catégorie des 150 à 399 ruches à 3 % et pour les plus de 400 ruches à 1 %.

Nombre d'apiculteurs déclarants auprès de la DGAL en 2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Évolution du nombre d'apiculteurs déclarés de 2017 à 2021

Nombre d'apiculteurs	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Total	53 953	56 773	62 445	71 273	70 847
Dont plus de 50 ruches	4 061 (7,5 %)	4 265 (7,5 %)	4 922 (7,9 %)	5 420 (7,6 %)	5 708 (8,1 %)

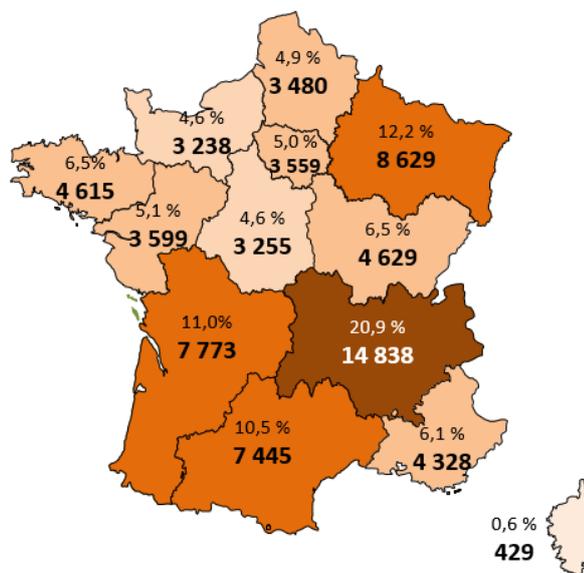
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

La population d'apiculteurs se concentre essentiellement dans les régions du Sud de la France, avec en tête la région Auvergne-Rhône-Alpes qui regroupe 20,9 % des apiculteurs français. Dans la partie nord, c'est la région Grand-Est qui se positionne comme la deuxième région en nombre d'apiculteurs avec 12,2 % des apiculteurs.

On observe un fort recul des régions Bretagne (- 4,4 %), Auvergne-Rhône-Alpes (- 5,5 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 2,6 %) et un recul plus modéré pour l'Île-de-France (- 0,1 %) et la Corse (- 0,2 %).

À *contrario*, le nombre d'apiculteurs est en progression pour les régions Hauts-de-France (+ 3,1 %), Centre-Val de Loire (+ 3,7 %), Pays de la Loire (+ 2,4 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 1,6 %), Occitanie (+ 2,5 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,2 %), Normandie (+ 0,5 %), Grand Est (+ 0,2 %).

Nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL par région en 2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

1.2. Une production de miel en baisse en 2021

Après une production qualifiée d'excellente en 2020 (31 791 tonnes), la production de miel en 2021 est en fort recul: elle est estimée à **19 802 tonnes** (- 37,7 %). La production de miel en 2021 est l'une des plus basses enregistrées depuis la mise en place de l'Observatoire, rejoignant le niveau de celle de 2017.

Cette campagne a été fortement marquée par une météo défavorable sur l'ensemble de la saison et sur la grande majorité des régions françaises.

Les apiculteurs de plus de 50 ruches représentent plus de $\frac{3}{4}$ du volume de miel produit et 64,3 % des volumes proviennent des exploitations de plus de 150 ruches.

La production de miel a diminué au sein de toutes les catégories.

Les apiculteurs possédant moins de 50 ruches, ont enregistré un recul de leur production de 42,6 %. Elle est passée de 25,4 % à 23,3 % de la part total de miel produit.

Les apiculteurs ayant de 50 à 149 ruches ont réalisé 12,2 % du volume (10,1 % en 2020) et ont vu leur production baisser de 28,2 %.

Les apiculteurs de 150 à 399 ruches qui ont réalisé 27,4 % du volume en 2021 (contre 27,6 % en 2020) ont vu leur production reculer de 38,2 %.

Les apiculteurs de plus de 400 ruches ont réalisé 36,9 % du volume (36,3 % en 2020) avec une production en baisse de 36,6 %.

La production des apiculteurs de moins de 50 ruches est estimée en 2021 à 4 633 tonnes, celle des apiculteurs de 50 à 149 ruches à 2 425 tonnes, de 150 à 399 ruches à 5 436 tonnes et celle des apiculteurs de plus de 400 ruches à 7 309 tonnes.

Entre 2020 et 2021, la production de miel a fortement diminué dans toutes les régions de France sauf en Corse et dans les DOM. Les pertes les plus importantes concernent le Nord-Est de la France. La production de la région Bourgogne-Franche-Comté a reculé de 72,2 % (2 747 tonnes en 2020 et 762 tonnes en 2021), celle du Grand-Est de 67,2 %, (4 201 tonnes en 2020 et 1 378 tonnes en 2021) ainsi que la production d'Île de France avec une diminution de 59,2 %. Seule la Corse voit sa production augmentée (+ 1,4 %).

Malgré une diminution de leur production, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Nouvelle-Aquitaine connaissent un recul plus limité avec respectivement un repli de 6,5 % et 13,1 %.

Tout comme en 2020, l'Occitanie reste la région ayant la plus importante production de miel avec 3 681 tonnes et représente 18,5 % de la production nationale en 2021.

La Nouvelle-Aquitaine avec 17,9 % de la production nationale occupe la 2^e place (3 554 tonnes)

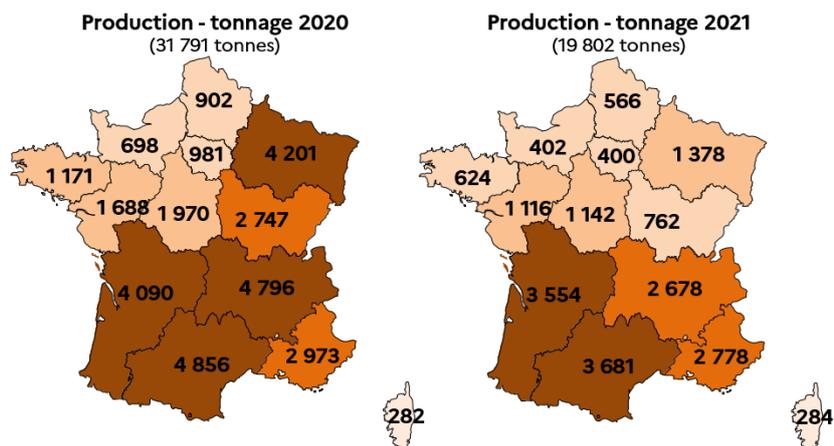
La région PACA a réalisé une production de 2 778 tonnes qui représente 14,0 % de la production et se place à la 3^e position.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec 2 678 tonnes de miel récolté, est la 4^e région de production (13,5 %). On retrouve ensuite la région Grand-Est avec 1 378 tonnes (6,9 %), le Centre Val-de-Loire avec 1 142 tonnes (5,7 %), les Pays de la Loire avec 1 116 tonnes (5,6 %), la Bourgogne-Franche-Comté avec 762 tonnes (3,8 %), la Bretagne avec 624 tonnes (3,1 %), les Hauts-de-France avec 566 tonnes (2,8 %), la Normandie avec 402 tonnes (2,0 %), l'Île de France avec 400 tonnes (2,0 %), et de la Corse avec 284 tonnes (1,4 %).

En 2021, la partie Sud du pays est la zone où l'on enregistre les volumes de production de miel les plus importants. Ainsi, le Grand-Est qui était en 2020 la 3^e région de production se retrouve à la 5^e place (loin derrière la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, l'AURA ou la PACA).

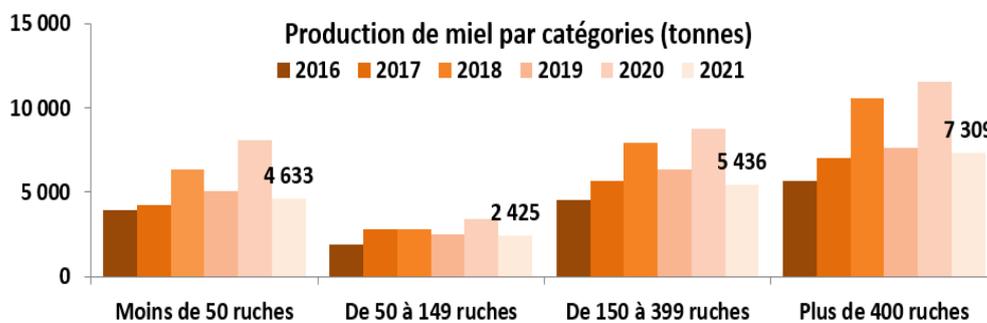
Dans les DOM, la production atteint le seuil des 440 tonnes. Les DOM ont bénéficié d'une année sans cyclone, habituellement néfastes à la production de miel.

Production nationale de miel



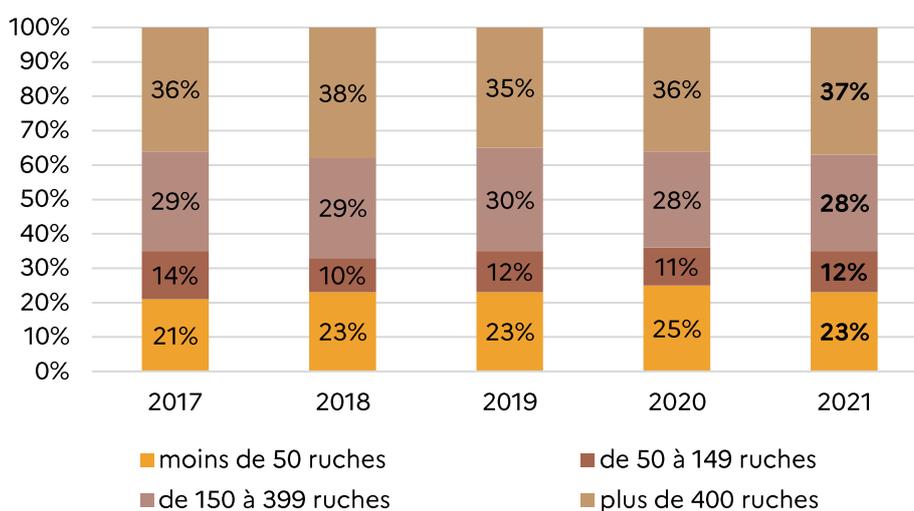
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Évolution de la production de miel en volume en fonction du nombre de ruches



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Évolution de la répartition de la production de miel en volume en fonction du nombre de ruches (en %)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - Élaboration FranceAgriMer

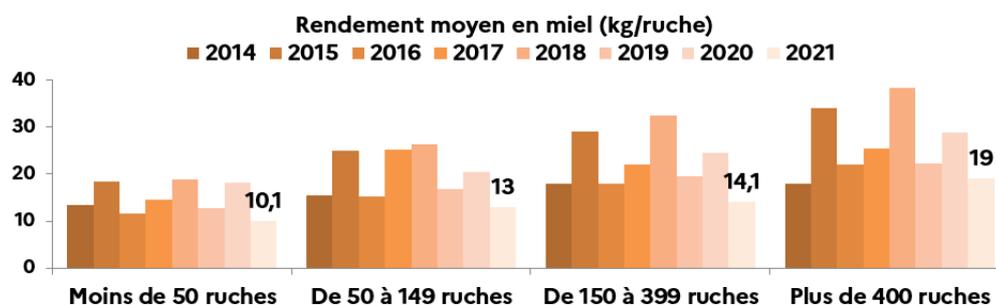
1.3. Des rendements en baisse en 2021

Le rendement de l'année 2021 est estimé à 14 kg/ruche, soit 39,6 % de moins qu'en 2020. Il s'agit du niveau le plus faible enregistré depuis le début de l'Observatoire. Les apiculteurs professionnels obtiennent de meilleurs résultats, notamment les apiculteurs de plus de 400 ruches qui

parviennent à un niveau de 19 kg/ruche. À l'inverse, les moins de 50 ruches passent tout juste le seuil des 10 kg/ruche.

Les rendements ont diminué pour l'ensemble des régions françaises à l'exception de la Corse. Les tendances s'inversent par rapport à 2020, seul le Centre-Val-de-Loire conserve sa première place (19,7 kg/ruche), suivi par la Nouvelle-Aquitaine (19,6 kg/ruche) et les Pays de la Loire (18,7 kg/ruche). Dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, les rendements ont été divisés par 3 à cause de conditions météorologiques défavorables et notamment du gel.

Rendements moyens (kg de miel/ruche mise en production)



*Pour l'année 2014, le rendement de la catégorie des exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est le rendement moyen des plus de 150 ruches.

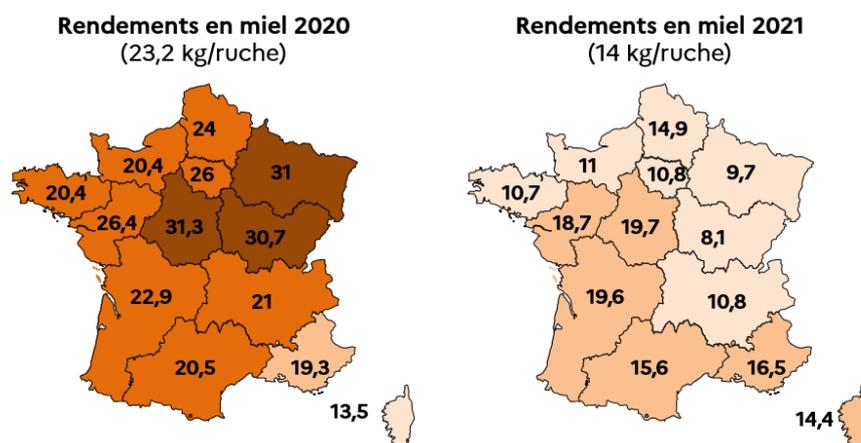
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

NB : en 2014, il n'a pas été fait de distinction entre les catégories 150 à 400 ruches et + de 400 ruches

Les plus fortes évolutions négatives sont observées en Bourgogne-France-Comté avec des rendements passant de 30,7 kg/ruche à 8,1 kg/ruche (- 73,6 %), dans la région Grand-Est de 31 kg/ruche à 9,7 kg/ruche (- 68,7 %), et en Centre-Val de Loire de 31,3 kg/ruche à 19,7 kg/ruche (- 37,0 %).

Ces 3 régions avaient le taux de rendements le plus élevé en 2020.

Rendements moyens en miel par région en 2020 et 2021 (kg de miel/ruche mise en production)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

1.4. Une augmentation du nombre de ruches mises à l'hivernage

Durant la campagne 2021 et pour la quatrième année consécutive, le nombre de ruches mises à l'hivernage sur le territoire français continue de progresser malgré une diminution du nombre d'apiculteurs en 2021. En 2019/2020, le nombre de ruches mises à l'hivernage était estimé à 1 740 646 ruches et en 2020/2021, on évalue ce nombre à 1 808 088 ruches. La dynamique vient des apiculteurs de plus de 50 ruches, qui concentrent désormais 69,5 % des ruches en hivernage, soit plus de 1 250 000 ruches. Le poids des apiculteurs de plus de 150 ruches progresse encore davantage.

Le nombre de ruches augmente dans la majorité des régions sauf en Bretagne. Il reste stable en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est la région Occitanie qui compte désormais le plus de ruches en hivernage (près de 308 000 ruches).

Les apiculteurs possédant moins de 50 ruches ont vu la part de leurs ruches mises à l'hivernage diminuer de 1,6 % passant de 560 607 à 551 367 ruches. Pour les apiculteurs possédant de 50 à 149 ruches, la part a progressé de 4,4 % (de 217 199 à 226 878 ruches), les apiculteurs ayant de 150 à 399 ruches, ont vu leur nombre de ruches passer de 462 133 à 491 168 (+ 6,2 %) et enfin pour ceux ayant plus de 400 ruches, on observe une augmentation du nombre de ruches de 7,5 % (de 500 707 à 538 675 ruches).

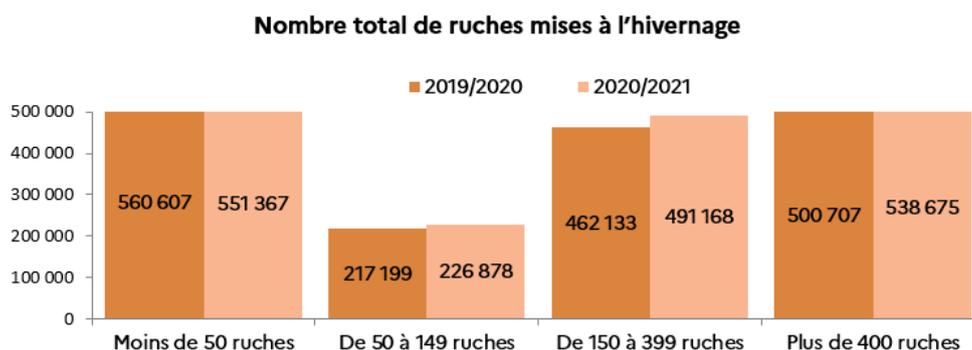
Ainsi, le nombre de ruches à l'hivernage augmente dans l'ensemble des régions, excepté en Bretagne (-1,7 %). Les DOM disposent à l'hiver 2019/2020 de 43 000 ruches (+ 24 % par rapport à 2020), soit 2 % des ruches françaises.

Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Total	1 471 361	1 584 268	1 740 646	1 808 088
> 50 ruches	1 018 754 (69,2%)	1 099 201 (69,4%)	1 180 039 (67,8%)	1 256 721 (69,5%)

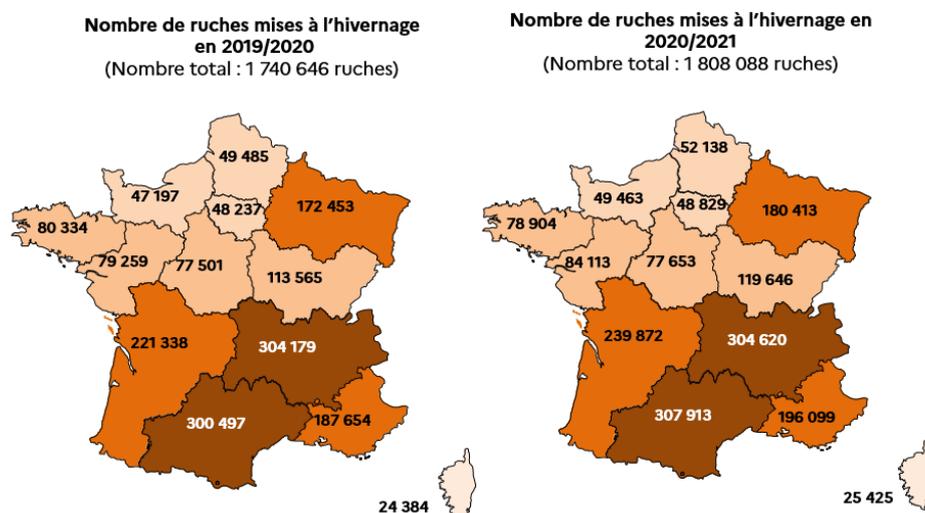
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Nombre total de ruches mises à l'hivernage en 2019/2020 et 2020/2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2019/2020 et 2020/2021 par région



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

1.5. Un taux de remise en production stable cette année

Le taux de mise en production après hivernage prend en compte :

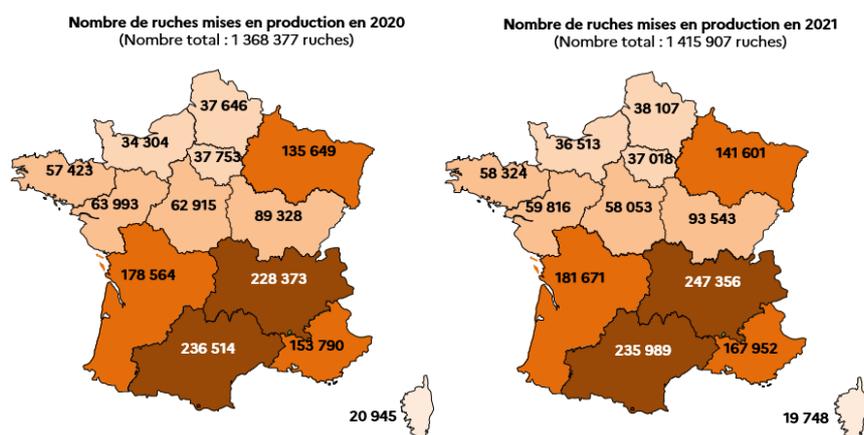
- **La mortalité des ruches pendant l'hiver ;**
- **Les colonies faibles ;**
- **Les « non valeurs » c'est-à-dire les colonies qui sont considérées « perdues » par les apiculteurs et qui ne sont donc pas mises en production dès le début du printemps.**

Au printemps 2021, on dénombre **1 415 907 ruches en production** (contre 1 368 377 en 2020). Le taux de remise en production est de 78,0 % en 2021 contre 79,0 % en 2020. Ce taux est en hausse pour toutes les tailles d'exploitations à l'exception des apiculteurs possédant plus de 400 ruches (taux en diminution, passant de 80,0 % à 72,0 %).

Cependant, cette moyenne cache des évolutions contrastées et notamment de faibles taux de remise en production dans les gros élevages (72,0 % pour les plus de 400 ruches). Certains élevages indiquent n'avoir mis aucune ruche en production à la sortie d'hiver, compte tenu des pertes trop importantes.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (86,0 %) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (81,0 %) ont bénéficié de bons taux de remises en production, qui expliquent une progression du nombre de ruches productives. Le nombre de ruches en production augmente dans la majorité des régions, excepté pour l'Île-de-France, les Pays de la Loire, le Centre-Val-de-Loire, l'Occitanie et la Corse.

Nombre de ruches mises en production au printemps en 2020 et 2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Le taux de mise en production est en hausse chez toutes les catégories d'apiculteurs à l'exception de ceux possédant plus de 400 ruches. Il est estimé à environ 83,1 % pour les moins de 50 ruches, 82,8 % pour ceux possédant de 50 à 149 ruches, 78,6 % pour ceux ayant de 150 à 399 ruches et à 71,5 % pour les plus de 400 ruches.

Taux de mise en production au printemps en 2020 et 2021

	Taux de mise en production en 2019 (%)	Taux de mise en production en 2020 (%)	Taux de mise en production en 2021 (%)
Moins de 50	82%	79%	83%
50 à 149	76%	76%	82%
150 à 399	74%	77%	79%
Plus de 400	78%	80%	72%
Total	77%	79%	78%

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021- FranceAgriMer

1.6. La production de miel en transhumance

La transhumance est une pratique très utilisée par les apiculteurs professionnels qui consiste à déplacer toute ou partie du cheptel à plus ou moins 100 km du lieu de production. La pratique de la transhumance est nécessaire lorsqu'un apiculteur recherche un type de miellée particulier qui n'est pas disponible dans sa zone. Elle permet de diversifier la production et les miellées. L'objectif est ainsi de diversifier les miellées ou profiter d'un climat particulier. Plus la taille des exploitations est en augmentation, plus la part d'apiculteurs produisant du miel en transhumance progresse. Cette pratique requiert plus de technicité et plus d'organisation et concerne donc essentiellement les apiculteurs professionnels (plus des deux tiers des apiculteurs de plus de 150 ruches).

Environ 11 % des apiculteurs français pratiquent la transhumance en 2021, soit un niveau proche de celui de 2020 (environ 10 %). Cette pratique est peu répandue chez les apiculteurs de moins de 50 ruches mais largement développée pour les apiculteurs de plus de 150 ruches, ils sont plus de 70 % à transhumer.

42,9 % de la production est réalisée en transhumance et plus de 50,0 % des volumes sont produits par des apiculteurs de plus de de 150 ruches.

Sur les volumes produits en transhumance : 63,0 % se fait sur des distances assez courtes (50 à 100 km) et 37,0 % sur de longues distances (+ 100 km).

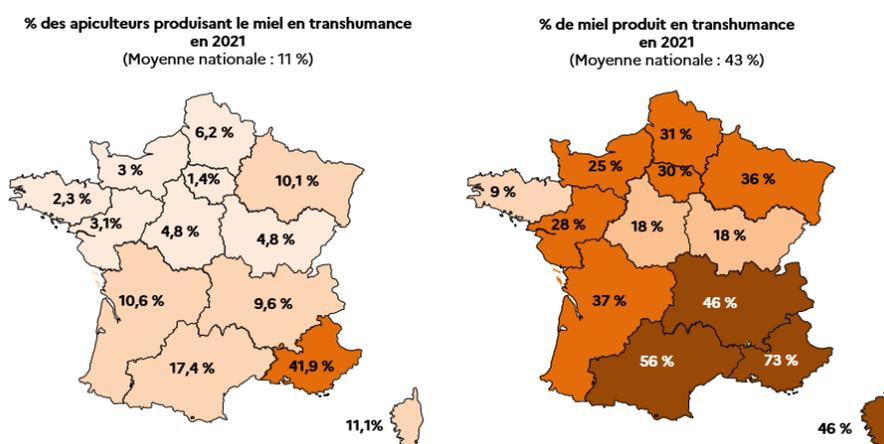
Les parties Nord et Ouest de la France produisent très peu en transhumance. La transhumance est plus présente chez les apiculteurs du Sud de la France en quête de fleurs particulières. Ainsi, 73,1 % de la production de miel est produite en transhumance dans la région PACA, 56,9 % en Occitanie et 45,6 % pour la région AURA et 46,1 % pour la Corse.

La production en transhumance en 2021

	% d'apiculteurs produisant en transhumance	% de la production en transhumance sur la production totale (%)	Dont transhumance à de 50 à 100km (%)	Dont transhumance à plus de 100km (%)
< 50 ruches	7 %	10 %	73,3 %	26,7 %
Entre 50 et 149	37 %	39 %	78,4 %	21,6 %
Entre 150 et 399	70 %	54 %	58,6 %	41,4 %
Plus de 400	74 %	57 %	54,4 %	45,6 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

La production en transhumance en 2021 par région



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

1.7. Le miel de tournesol devient la miellée la plus produite en France

Le miel de tournesol est la miellée la plus produite en France en 2021, grâce à de bons rendements et une moindre sensibilité à la météo, il représente 15,4 % des volumes et gagne 6 points par rapport à 2020. Il est principalement produit dans le Centre et le Sud-Ouest (Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

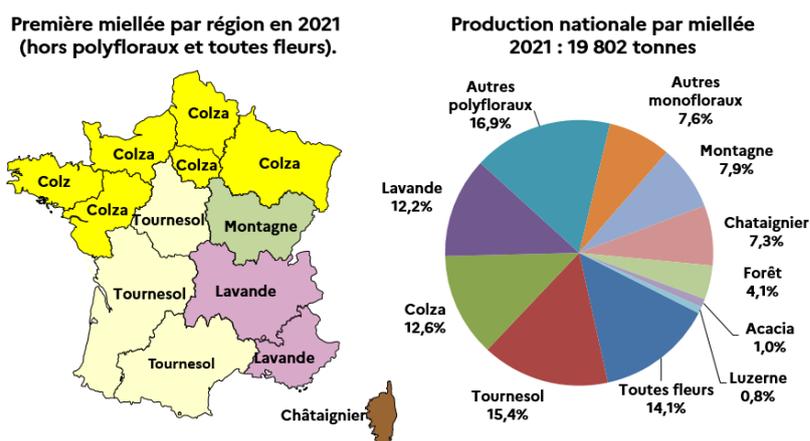
Le miel de colza constitue la première miellée des régions d'une large partie nord de la France et représente 12,6 % de la production nationale (10,2 % en 2020). Le miel de lavande principalement produit dans le Sud de la France (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) représente 12,2 % des volumes et reste stable par rapport à l'année dernière. Le miel d'acacia qui représentait 4,5 % des volumes en 2020 est quasi-inexistant cette année et ne représente pas plus de 1,0 % de la production de miel.

La part du miel issu d'autres « polyfloraux » (composés de miel de garrigue, de miel d'été, de miel de printemps, ainsi que de miel de plaine) est stable par rapport à 2020 et représente 16,9 % de la production en 2021.

Le miel de montagne principalement produit en Bourgogne-Franche-Comté représente 7,9 % de la production (- 2 points par rapport à 2020). La part de la production de miel de châtaignier, principalement issue de Corse, est estimée à 7,3 %.

La part des miellées de lavande et des « autres polyfloraux » évolue peu tandis qu'elle baisse pour les « autres monofloraux », le miel de montagne, le miel de châtaignier, le miel d'acacia et le miel de luzerne. Seuls les miels de colza, de tournesol, « toutes fleurs » et de forêt sont en hausse.

Production par miellée en 2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

1.8. Les circuits de commercialisation : la vente directe 1^{er} circuit de distribution

La vente directe reste le principal débouché pour les producteurs de miel (46,3 %) et progresse en 2021. Avec une récolte faible, les apiculteurs privilégient les débouchés les mieux valorisés. La crise sanitaire a par ailleurs orientée les habitudes de consommation vers davantage de circuits courts.

Les achats des conditionneurs constituent le 2^e circuit de commercialisation et reste stable par rapport à 2020 (12,6 %).

Les ventes en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) se sont également développées et passent à 7,3 % des volumes (5 % en 2020).

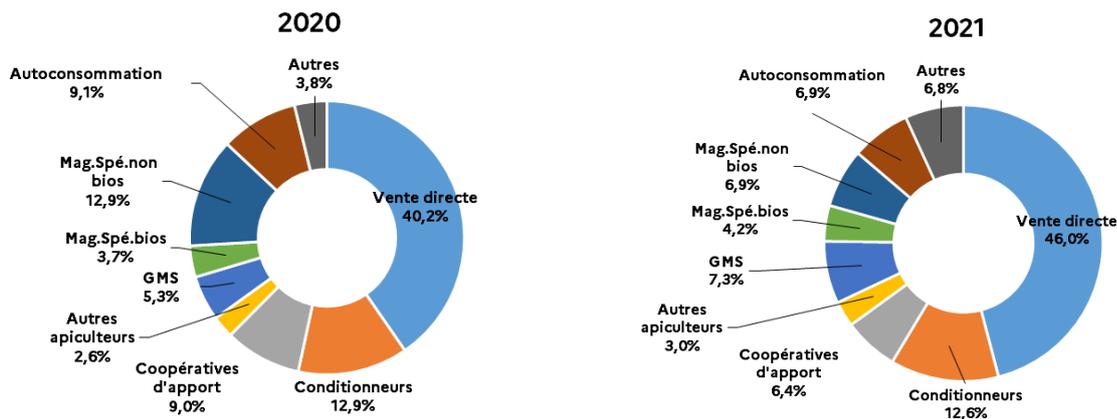
En 2021, seuls les volumes à destination des magasins non bio, des coopératives et de l'autoconsommation ont diminués.

Les ventes aux coopératives sont passées de 9,0 % à 6,4 % et les ventes aux magasins spécialisés non bio de 4,0 % à 6,9 %.

L'autoconsommation (qui intègre les dons) recule de près de 2 points et correspond à 6,9 % des débouchés. Sa diminution peut être mise en lien avec la baisse du nombre d'apiculteurs de loisirs en 2021. L'autoconsommation retrouve son niveau de 2019.

La part des autres apiculteurs (3,0 %) et des magasins spécialisés bio est stable (4,2 %) est stable.

Circuit de commercialisation du miel en 2020 et 2021



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2020 et 2021 – FranceAgriMer

En 2021, la vente directe est le circuit de distribution privilégié pour toutes les catégories d'apiculteurs et domine largement les autres circuits de commercialisation.

Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, la vente directe recule en 2021 et représente 57,5 % des débouchés (63,0 % en 2020).

Pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches, elle est en progression et atteint 60,4 % des volumes commercialisés (58,0 % en 2020).

Pour ceux ayant entre 150 et 399 ruches, la vente directe concerne 48,0 % des volumes produits en 2021 et progresse de 8 points entre 2020 et 2021 (40,0 % en 2020).

Pour les apiculteurs de plus de 400 ruches, la vente directe devient le 1^{er} circuit de distribution avec 32,5 % des volumes vendus (22,0 % en 2020), juste devant la vente aux conditionneurs. La part de la vente directe progresse de plus de 20 points.

L'autoconsommation demeure pour les apiculteurs de moins de 50 ruches un débouché prépondérant et atteint 25,2 % des volumes mais on observe en 2021 un fort rebond: en 2020, l'autoconsommation était évaluée à 3,0 % des volumes.

Elle représente 3,9 % des débouchés pour les apiculteurs possédant de 50 à 149 ruches alors qu'elle était estimée à 32,0 % en 2020.

Pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches et de plus de 400 ruches, l'autoconsommation est presque inexistante. Pour les apiculteurs possédant de 150 à 399 ruches, elle recule de 1 point pour atteindre 0,8 %. Et pour les apiculteurs de plus de 400 ruches, elle représente 0,5 % des débouchés.

La part des magasins spécialisés non bio pour les apiculteurs de moins de 50 ruches est très faible et représente seulement 1,5 % des débouchés. En revanche, les magasins non bio sont le 2^e circuit de commercialisation pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches avec 13,5 % des volumes et pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches (8,9 %). Pour ceux ayant plus de 400 ruches, ce type de débouché est le 4^e circuit de distribution en part de marché à 6,4 %.

La vente aux conditionneurs est en recul pour toutes les catégories d'apiculteurs.

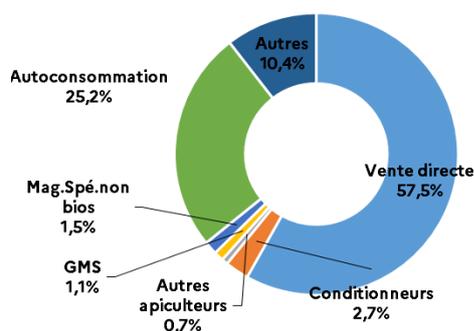
Depuis 2016, on observe un recul de la vente en direction des conditionneurs par les apiculteurs possédant plus de 400 ruches : 24,2 % en 2021 contre 37,0 % en 2016.

Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches et ceux ayant de 50 à 139 ruches, elle est en baisse de 1 point (2,7 %), et pour les 2 autres catégories, elle est en baisse de 2 points.

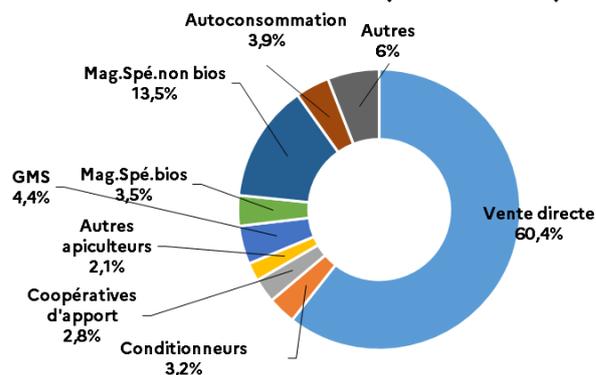
Après 2 années de baisse consécutive, la part de la GMS pour les producteurs de plus de 400 ruches est en augmentation de 2 points et atteint 11 % (9 % en 2020).

Circuits de commercialisation selon la taille de l'exploitation en 2021 (% du volume)

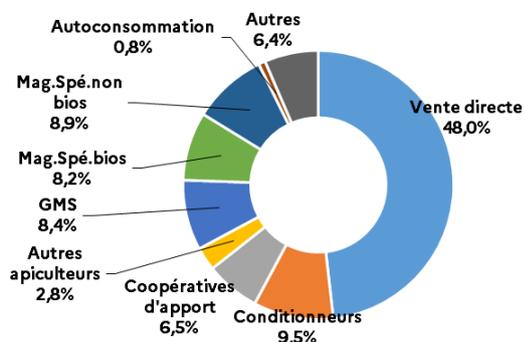
Moins de 50 ruches (4 633 tonnes)



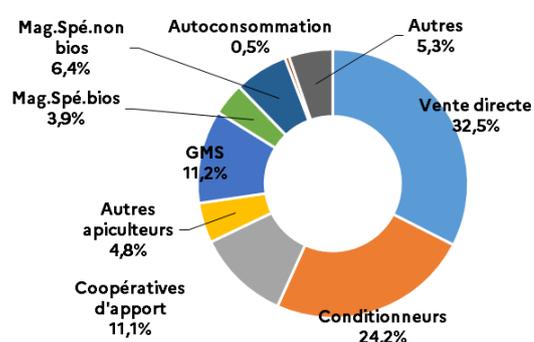
De 50 à 149 ruches (2 425 tonnes)



De 150 à 399 ruches (5 436 tonnes)



Plus de 400 ruches (7 309 tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

Nb : avant 2019 : la catégorie « autres » regroupait l'autoconsommation, les dons, les ventes à des proches, les ventes en épicerie fines, les ventes à des restaurants, etc. En 2019, catégorie « autres » = restaurants, épicerie fines, boulangeries, etc.

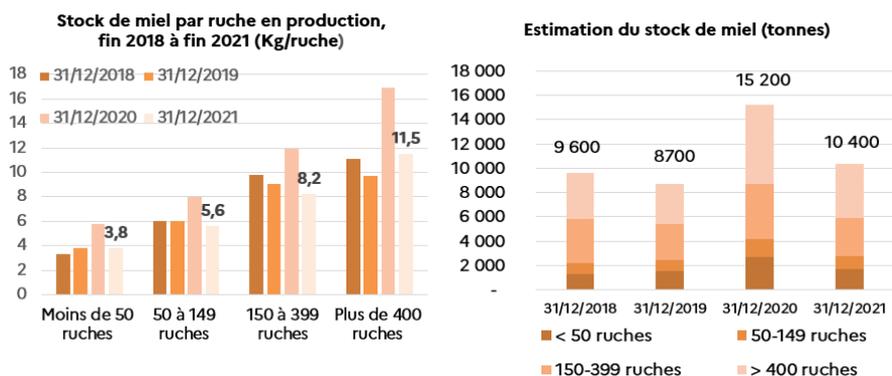
1.9. Les stocks de miel en France

Les stocks de miel retrouvent un niveau proche de celui des années 2018 et 2019. Ils étaient exceptionnellement élevés après la récolte de 2020. Ils sont ainsi estimés à 10 400 tonnes fin décembre 2021. Les niveaux de stocks par ruche sont plus élevés chez les apiculteurs de taille importante, ils varient de 3,8 kg/ruche pour les moins de 50 ruches à 11,5 kg/ruche pour les plus de 400 ruches.

Le stock correspond à 52,5% de la récolte de l'année contre 47,8% l'an passé. Ce sont les producteurs de plus de 150 ruches qui concentrent la très grande majorité des stocks (près de ¾ des volumes).

Les stocks de miel sont estimés à 1 720 tonnes pour les moins de 50 ruches, à 1 041 tonnes pour les 50 à 149 ruches, à 3 152 tonnes pour les 150 à 399 ruches et à 4 441 tonnes pour les plus de 400 ruches.

Évolution des stocks de miel en France de 2018 et 2021



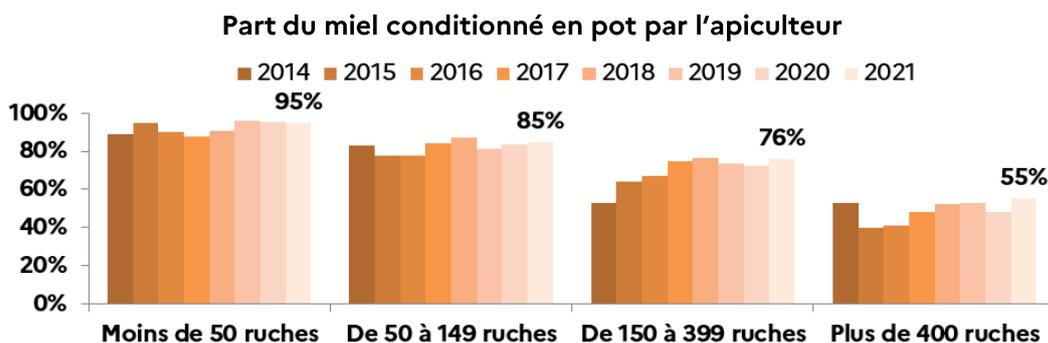
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

1.10. Le conditionnement par les apiculteurs encore en hausse en 2021

La part de miel conditionné a augmenté sur la campagne 2021 et atteint un niveau très élevé (73,5% des volumes produits soit 14 554 tonnes), alors qu'il était de 70,5% en 2020. La faible récolte a favorisé le conditionnement pour répondre aux besoins de la vente directe au détriment du fût et du vrac.

La part de miel conditionné est inversement corrélée au nombre de ruches. Ce sont les apiculteurs de plus de 400 ruches qui conditionnent le moins (55,0%, + 7 points par rapport à 2021), avec une part élevée en fût (34,0%) et un peu moindre en vrac (11,0%), alors que les exploitants de moins de 50 ruches mettent en pot la quasi-totalité de leur production (95,0%, stable par rapport à 2020). Les apiculteurs possédant de 50 à 139 ruches ont conditionné 85,0% de leur production (en baisse de 1 point par rapport à 2020) et ceux ayant de 150 à 399 ruches ont conditionné 76,0% de leur production (+ 4 points par rapport à 2020).

Les apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont mis en pot 67,1% de leur production. Ce sont les apiculteurs possédant moins de 50 ruches qui conditionnent le plus avec 4 401 tonnes de miel conditionnés en 2021 soit 95,0% de leur production.



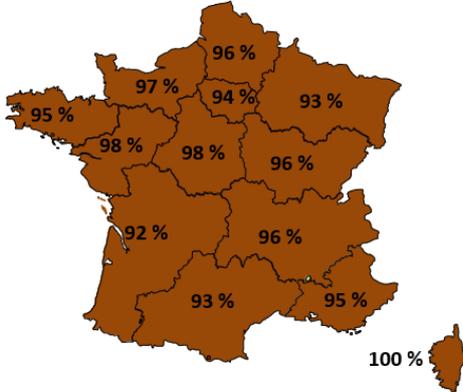
*Pour l'année 2014, la part de miel conditionné en pot pour les exploitations de 150 à 400 ruches et celle des plus de 400 ruches est la part conditionnée des plus de 150 ruches.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021- FranceAgriMer

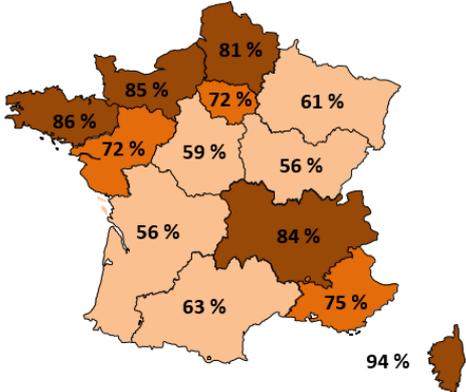
La répartition de la part de miel mis en pot par les apiculteurs de moins de 50 ruches a peu évolué par rapport à l'année passée hormis pour la région Normandie où elle est passée de 86% à 97%. De plus, on observe peu d'écart entre les régions, le conditionnement variant de 93% à 100%. À *contrario*, pour les catégories d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches, les disparités régionales sont plus marquées. Ainsi les régions situées au nord conditionnent le plus ainsi que les régions du sud-est. Les régions situées sur la diagonale Grand-Est/Nouvelle-Aquitaine ainsi que la région Occitanie conditionnent moins.

Quel que soit la catégorie d'apiculteurs étudiée (moins de 50 ruches ou plus de 50 ruches), on observe une hausse du conditionnement dans toutes les régions.

Part du miel mis en pot par l'apiculteur en 2021 - moins de 50 ruches
(Taux moyen 2021 : 95%)



Part du miel mis en pot par l'apiculteur en 2021 - plus de 50 ruches
(Taux moyen 2021 : 72%)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

2. CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES ET PROFILS DES RÉPONDANTS

2.1. Statut des répondants

Le taux de pluriactifs parmi les apiculteurs diminue au fur-et-à-mesure que la taille de l'exploitation s'accroît. Dans la quasi-totalité des cas, un apiculteur possédant plus de 400 ruches l'est à temps complet. Les petites exploitations (moins de 50 ruches) sont moins chronophages et permettent d'avoir plusieurs activités.

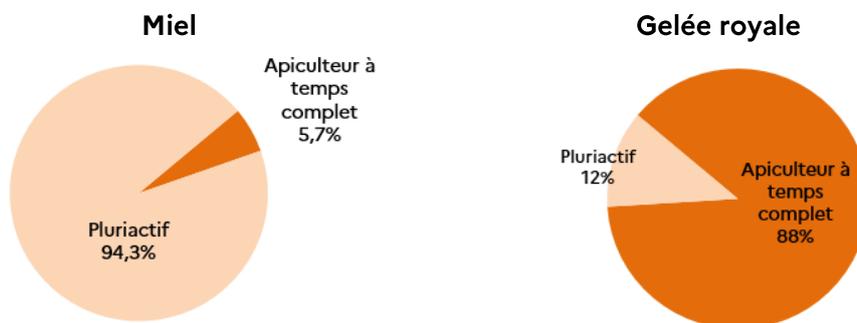
Sur l'ensemble des apiculteurs produisant du miel, 5,7% des exploitants exercent leur activité à temps complet et 94,3% exercent cette activité à temps partiel (pluriactifs, sans emploi, retraité, etc...).

La pluriactivité diminue avec la taille de l'exploitation ainsi, pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, 99,0% des apiculteurs sont pluriactifs, contre seulement 3,0% pour les apiculteurs disposant de plus de 400 ruches. Les apiculteurs de 50 à 149 ruches sont à 68,0% pluriactifs et les apiculteurs de 150 à 399 ruches sont à 18,0% pluriactifs.

La proportion est stable par rapport aux années précédentes.

Les tendances s'inversent pour les producteurs de gelée royale. En effet, la production de gelée royale est une activité qui nécessite de fortes compétences techniques, elle est exercée essentiellement par des professionnels (environ 12% de pluriactifs). L'expérience se traduit même par un fort différentiel de rendement entre les jeunes installés et les producteurs de gelée royale ayant une antériorité de 5 ans, voire de 10 ans. Il s'agit d'une activité également exigeante en main d'œuvre.

Statut des apiculteurs



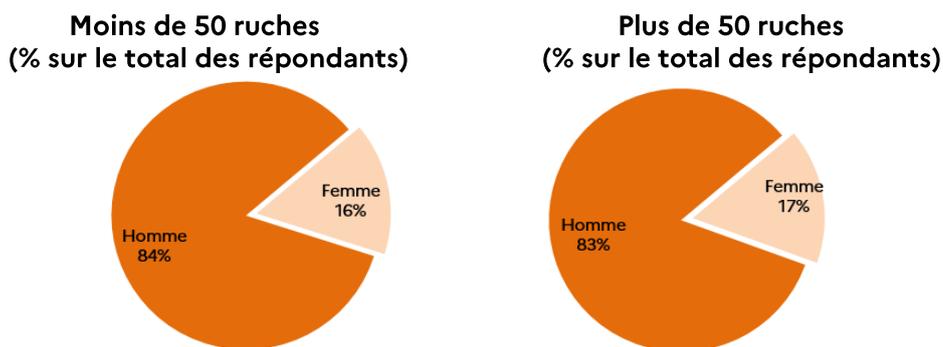
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

2.2. Genre des apiculteurs

Les femmes sont moins nombreuses dans le secteur apicole que dans le secteur agricole au sens large (17,0% contre 24,0% pour l'agriculture). La proportion de femme est similaire parmi les apiculteurs de moins de 50 ruches ou de plus de 50 ruches.

Les femmes sont légèrement plus nombreuses parmi les producteurs de gelée royale (1/4 des exploitants) et encore davantage parmi les producteurs de gelée royale bio (plus du tiers).

Genre des apiculteurs



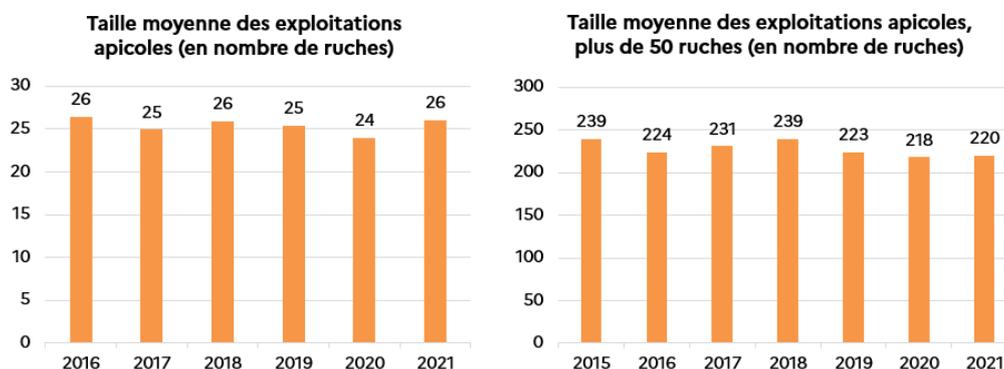
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 - FranceAgriMer

2.3. La taille des exploitations en apiculture

La taille moyenne des exploitations a tendance à augmenter en 2021 comme les années précédente. Les exploitations ont en moyenne 26 ruches. Cette augmentation s'explique par une croissance plus importante du nombre d'exploitations professionnelles et un recul du nombre d'amateurs.

De nombreux apiculteurs professionnels augmentent la taille de leur cheptel pour pallier les baisses de rendements et compenser les pertes de production suite à une succession de récoltes compliquées. La taille moyenne des exploitations de plus de 50 ruches atteint 220 ruches en 2021.

Évolution de la taille des exploitations apicoles



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

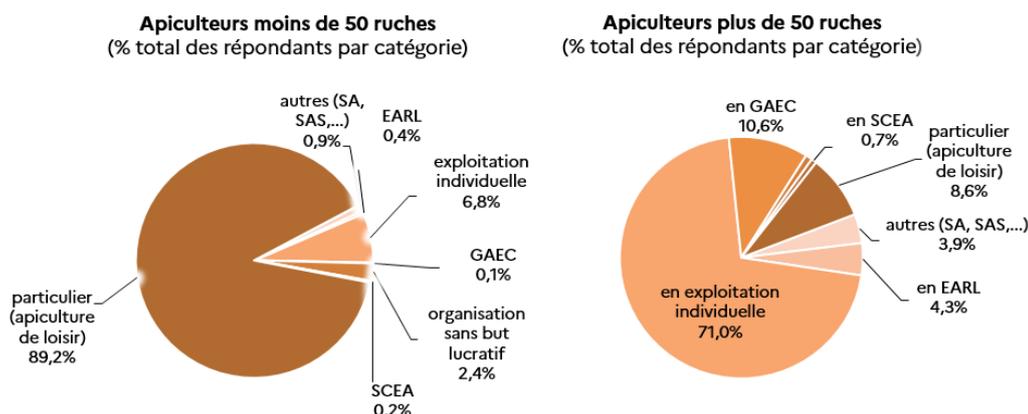
2.4. Le statut juridique des exploitations apicoles

La majorité des apiculteurs de plus de 50 ruches exercent leur activité en exploitation individuelle (71,0 %). Parmi les structures sociétaires, on retrouve essentiellement des GAEC² (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) qui représentent 10,6 % des plus de 50 ruches. Les autres types de sociétés EARL (4,3 %) et SCEA (0,7 %) sont moins fréquentes.

89,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches n'ont pas de statut et sont déclarés comme particuliers et exercent comme apiculteurs amateurs. Les organisations sans but lucratif (lycée, association, etc.) sont plus nombreuses que l'an dernier (2,4 % des apiculteurs de moins de 50 ruches en 2021 contre 1,8 % en 2020), traduisant un développement de ces modèles.

² Le GAEC regroupe au minimum 2 associés, il permet souvent d'associer 2 générations (père-fils).

Statut juridique des exploitations en 2020



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

2.5. La main d'œuvre des exploitations apicoles

Le nombre moyen d'ETP (équivalent temps plein) par exploitation augmente en fonction du nombre de ruches.

Les exploitations de plus de 400 ruches emploient en moyenne 1,84 ETP, le travail de l'exploitation nécessite 1 ETP pour 355 ruches en moyenne. Ce temps intègre le temps dédié à la commercialisation, pour ceux qui travaillent en vente directe.

À l'inverse, les exploitations de moins de 50 ruches, n'occupent pas le chef d'exploitation à temps plein. On compte 0,22 ETP en moyenne sur les exploitations de moins de 50 ruches.

Plus la taille de l'exploitation augmente, plus la productivité de la main d'œuvre augmente : de 38 ruches / ETP pour les moins de 50 ruches, à 355 ruches par ETP pour les plus de 400 ruches.

D'une manière générale, les apiculteurs évoquent des difficultés de recrutements, alors que le temps de travail a tendance à augmenter du fait des conditions climatiques (davantage de nourrissage, transhumance, etc...).

Nombre d'ETP par exploitation en 2021

Nb ruches à l'hivernage	Nombre d'ETP / exploitation	Nombre de ruches en hivernage / ETP
Moins de 50	0,22	38
50 à 149	0,67	122
150 à 399	1,08	215
Plus de 400	1,84	355
Total	0,28	51

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

2.6. La répartition des apiculteurs par tranche d'âge

Plus de 63 % des apiculteurs de moins de 50 ruches ont entre 50 et 74 ans. La moyenne d'âge de la catégorie atteint 56 ans. L'activité apicole de loisir est souvent démarrée au moment de la retraite.

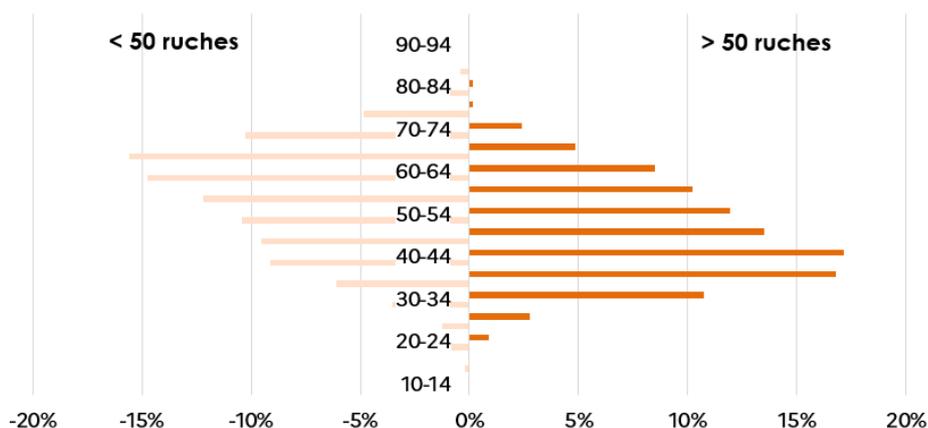
Les classes d'âge des exploitants de plus de 50 ruches sont plus équilibrées et les profils beaucoup plus jeunes : les 30-40 ans représentent 27,5 % de l'échantillon.

La moyenne d'âge reste cependant élevée (46 ans).

Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, 78,0% des apiculteurs ont entre 35 et 65 ans avec une moyenne d'âge de 47 ans.

Pour l'ensemble des apiculteurs, la moyenne d'âge des femmes est de 52 ans et la moyenne d'âge des hommes est de 56 ans.

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge en 2021



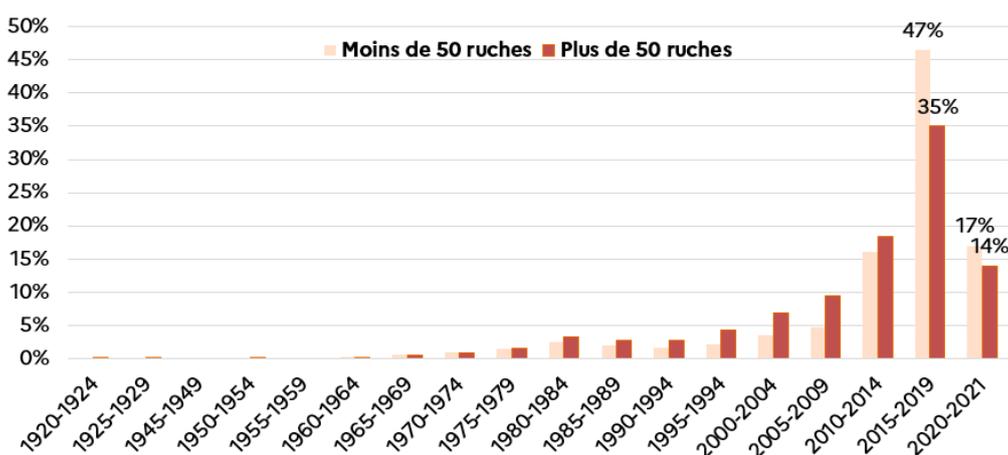
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

2.7. Année de démarrage de l'activité

64,0% des apiculteurs de moins de 50 ruches ont commencé leur activité très récemment (période 2015-2021). L'activité apicole est très récente pour de nombreux apiculteurs, même si les moyennes d'âge sont élevées, ce qui traduit souvent un démarrage de l'activité au moment de la retraite ou juste avant pour les amateurs.

49,0% des apiculteurs de plus de 50 ruches ont démarré leurs activités entre 2015 et 2021, mais certaines exploitations ont une plus forte antériorité et les grosses exploitations continuent à se transmettre entre générations.

Année de démarrage de l'activité apicole



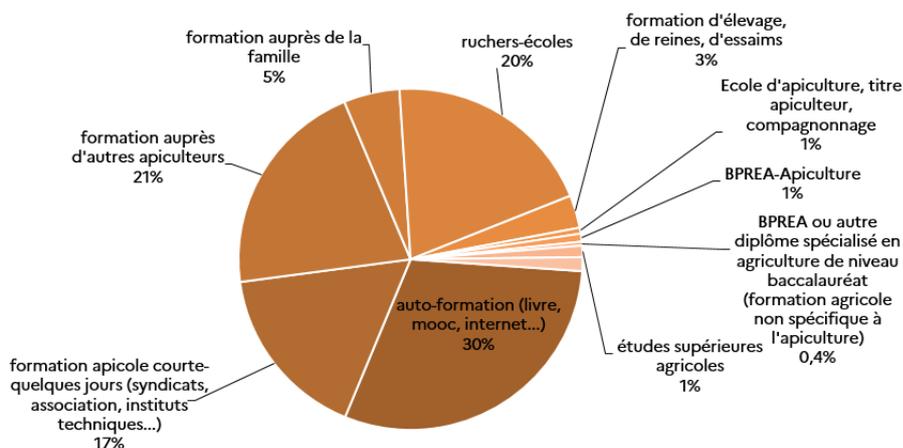
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

2.8. La formation des apiculteurs

Les premières voies de formation des apiculteurs de moins de 50 ruches sont l'auto-formation (30,1%), la formation auprès d'autres apiculteurs (20,8%) ou de la famille (5,3%). Ils participent également à des formations courtes auprès de syndicats ou associations (16,7%) ou dans les

ruchers écoles (20,0 %). Les apiculteurs de moins de 50 ruches issus de formation initiale en apiculture comme le BPREA apicole sont peu nombreux. Le BPREA apicole concerne 14,3 % des apiculteurs et 6,6 % ont suivi des études supérieures agricoles.

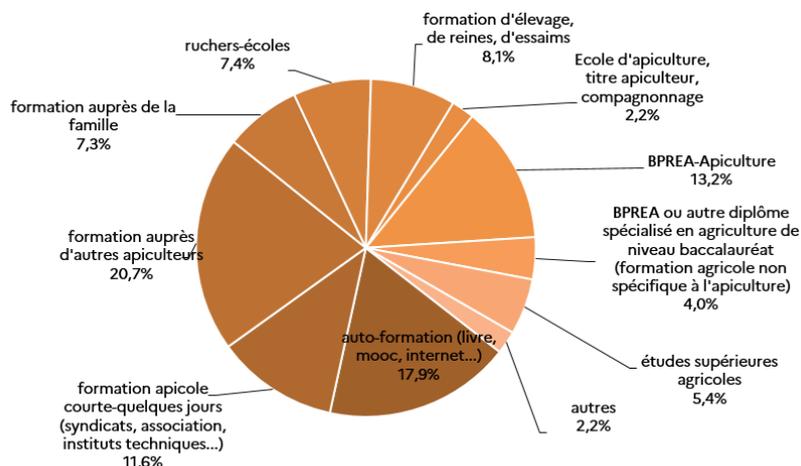
Formation des apiculteurs de moins de 50 ruches



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Le profil de formation des apiculteurs de plus de 50 ruches est très différent. Certains n'ont pas eu recours à des formations et se sont formés auprès d'autres apiculteurs (20,7 %), de leur famille (7,3 %) ou par de l'autoformation (17,9 %). Ils suivent également des formations apicoles courtes (11,6 %) ou des ruchers-écoles (7,4 %).

Formation des apiculteurs de plus de 50 ruches



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

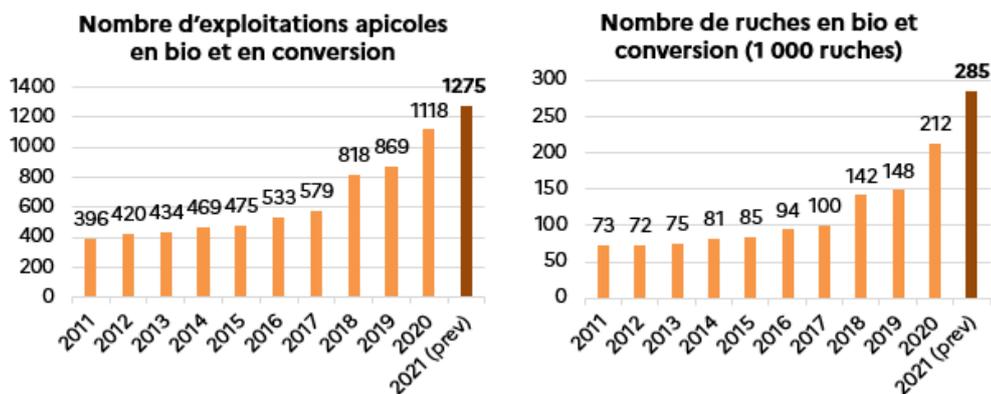
3. LA PRODUCTION DE MIEL BIOLOGIQUE EN 2021

3.1. Caractéristiques des exploitations apicoles en agriculture biologique

Le nombre d'exploitations biologiques continue de progresser en 2021. On estime que les apiculteurs biologiques sont désormais près de 1 300 en 2021. Après avoir connu une croissance modérée entre 2011 et 2017, le nombre d'exploitations en conversion ou converties à l'agriculture biologique croît rapidement depuis 2018.

Le nombre de ruches bio ou en conversion a suivi un rythme de croissance similaire. En 2021, il continue à progresser et dépasse désormais 280 000 ruches, soit 15,7 % des ruches françaises.

Évolution des exploitations apicoles biologiques



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

3.2. La production biologique en France

La production de miel bio a diminué entre 2020 et 2021 du fait de la météo défavorable de la campagne et suit la même tendance que la production de miel conventionnel.

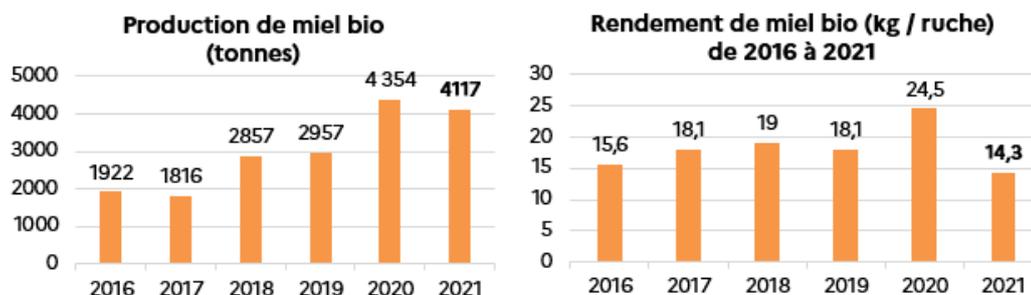
La production de miel bio est passée de 4 354 tonnes à 4 117 tonnes, soit une baisse de 5,4 % tandis que le miel conventionnel a chuté de 42,3 %. La baisse de la production reste plus mesurée pour le miel bio.

Les rendements sont similaires entre bio et conventionnel et oscillent autour de 14 kg/ruche. Ils ont également subi une perte de 41,6 % par rapport à 2020.

La part des apiculteurs de plus de 50 ruches convertis ou en conversion, continuent à progresser pour atteindre 20,8 %.

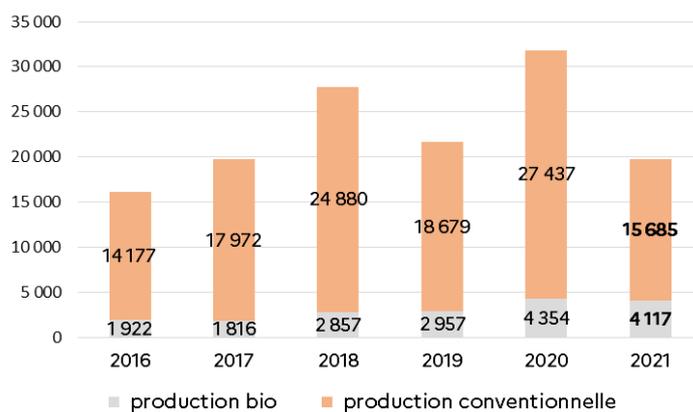
La part du miel biologique dans la production totale de miel représente 20,8 %.

Évolution de la production et du rendement de miel bio



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Évolution de la part de miel bio dans la production (en tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion

	2019	2020	2021
Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion de plus de 50 ruches	19,8 %	20,4 %	20,8 %
Part de la production bio (%)	13,7 %	13,7 %	20,8 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

4. LA PRODUCTION DE GELÉE ROYALE EN 2021

4.1. La production de gelée royale

La production de gelée royale est généralement peu affectée par les aléas climatiques contrairement au miel qui subit plus fortement les impacts d'une météo défavorable.

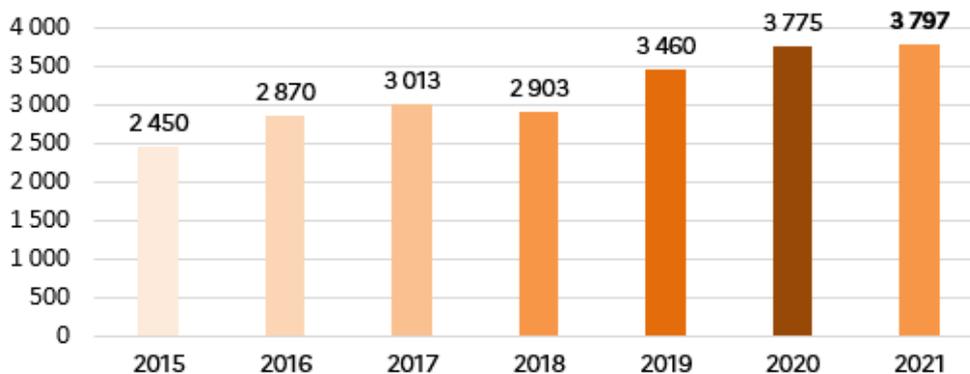
Pour cette édition de l'étude « Observatoire de la production de miel et de gelée royale » de FranceAgriMer, le travail d'enquête se base sur un échantillon de 59 répondants, dont 35 sont adhérents au GPGR³ et 24 non adhérents. Le GPGR compte désormais 119 adhérents en 2021 contre 96 en 2019.

Selon les résultats de l'étude, la production de gelée royale est en très légère hausse en 2021. Elle atteint en 2021, 3 797 kg dont 2 656 kg produits par les adhérents au GPGR. La part de la gelée royale produite par les adhérents au GPGR a progressé de 3,4 % par rapport à l'année dernière. Entre 2015 et 2021, la production de gelée royale a augmenté de 54,9 %. Tout comme en 2020, la production 2021 est une des productions les plus élevées relevées depuis la mise en place de cette étude.

L'année 2021 a été compliquée, avec des pertes assez importantes pendant l'hiver, mais les producteurs ont réalisé en moyenne 29 levées, soit davantage qu'en moyenne. Cet allongement de la période de production a permis de maintenir un niveau satisfaisant de production de gelée royale.

Le rendement des adhérents du GPGR est en légère baisse en 2021, passant de 820 g/ruche en 2020 à 720 g/ruche en 2021. Il faut noter que la production de gelée royale nécessite une grande technicité et que le rendement augmente avec l'expérience. Les producteurs ayant 10 ans d'expérience atteignent ainsi un rendement de l'ordre de 1 kg/ruche contre moins de 600 g/ruche pour les moins expérimentés.

Évolution de la production estimée de gelée royale de 2015 à 2021 (en kg)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

4.2. Le conditionnement de la gelée royale

Pour la campagne 2021, la part du volume de gelée royale conditionnée correspond à 55,0 % de la production et retrouve un niveau proche de 2019. La part de la gelée royale conditionnée a augmenté de 9 points entre 2020 et 2021. Elle est évaluée à 1 898 kg.

L'essentiel de la gelée royale conditionnée l'est sous forme de piluliers de 10 g (80,0 %) ou de 25 g (17,0 %).

³ Groupement des Producteurs de Gelée Royale

La gelée royale française ayant une très bonne image auprès des consommateurs, les apiculteurs ne connaissent pas de difficulté particulière pour la vendre.
Le prix de vente de la gelée royale en conventionnelle est de l'ordre de 1 083€/kg HT.

4.3. La gelée royale bio

49,0 % des producteurs produisent de la gelée royale labellisée bio. Le volume de gelée royale bio reste stable en 2021 et représente $\frac{3}{4}$ des volumes produits (2 847 kg).

La grande majorité des gros producteurs sont convertis à l'agriculture biologique, permettant d'accéder à une meilleure valorisation en termes de prix de vente.

Le prix de vente de la gelée royale bio est de 1 255 €/kg HT.

Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur et part des volumes en AB

	2018	2019	2020	2021
Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur (volume)	63 %	56%	46%	55 %
Part de gelée royale produit en AB (volume)	51 %	69%	76%	75 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

4.4. Profil des producteurs de gelée royale

Les femmes sont plus nombreuses qu'en production de miel. Elles représentent 25,0 % des répondants et encore davantage parmi les producteurs de gelée royale bio (34,0 %). Il s'agit en grande majorité des adhérentes au GPGR, qui compte une proportion de femmes de plus de 40 %.

La production de gelée royale est une activité technique qui est exercée essentiellement par des professionnels (seulement 12,0 % de pluriactifs). Elle est exigeante en main d'œuvre.

Dans le détail, les apiculteurs produisant de la gelée royale et possédant :

- moins de 50 ruches sont à 33,0 % à temps complet ;
- de 50 à 149 ruches sont à 67,0 % à temps complet ;
- de 150 à 399 ruches sont à 96,0 % à temps complet ;
- plus de 400 ruches sont à temps complet à 100 %.

Le nombre estimé de ruches mises en production par les répondants est de 1 540 ruches en 2021 dont 901 pour les adhérents au GPGR et 639 pour les non-adhérents au GPGR.

5. LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHES COMMERCIALISÉS

Les autres produits de la ruche assurent un complément de revenu, parfois conséquent pour les apiculteurs, qui vient s'ajouter aux ventes de miel. Parmi les produits analysés figurent: la cire, le pollen, la propolis, les produits transformés à base de miel ou de gelée royale et les activités de pollinisation ou d'élevage de reines et d'essaims.

Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, ces diverses activités ne représentent que 3,2 % du chiffre d'affaires global (3,5 % en 2020). La principale source de revenu est liée à l'activité de transformation de produit à base de miel (1,5 % en 2021), en baisse par rapport à 2021, où cette activité représentait 1,9 % du chiffre d'affaires.

Cette catégorie d'apiculteurs ne pratique pas d'activité de pollinisation ni d'activité de transformation de produits utilisant de la gelée royale.

Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires lié aux activités de diversification correspond à 8,0 % du total (7,8 % en 2020). Pour cette catégorie d'apiculteurs, l'activité d'élevage est la première source de revenu de diversification et représente 3,7 % du chiffre d'affaires de l'atelier apicole.

La vente de produits transformés à base de miel génère également un chiffre d'affaires complémentaire (1,9%), ainsi que les activités de pollinisation (1,1 %).

Les ventes de cire qui restent très faibles quelle que soit la catégorie des exploitations, amateurs ou professionnels, ne représentent que 0,1 % du chiffre d'affaires des plus de 50 ruches et 0,3 % du chiffre d'affaires des apiculteurs de moins de 50 ruches.

Part du chiffre d'affaires des activités de diversification

Apiculteurs commercialisant d'autres produits de la ruche	% du Chiffre d'affaires apiculteurs < 50 ruches	% du Chiffre d'affaires apiculteurs > 50 ruches
Cire	0,3%	0,1%
Pollen	0,3%	0,5%
Propolis	0,3%	0,5%
Produits transformés utilisant du miel	1,5%	1,9%
Produits transformés utilisant de la gelée royale	0,0%	0,2%
Activité de pollinisation	0,0%	1,1%
Activité d'élevage (apicole)	0,8%	3,7%
Total autres activités en % du CA total	3,2%	8 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

6. LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE DE REINES, D'ESSAIMS ET LA POLLINISATION EN 2021

De nombreux apiculteurs réalisent eux-mêmes une activité d'élevage (production d'essaims et/ou de reines) dans le but de compenser les pertes de colonies, essentiellement après l'hivernage. Certains d'entre eux commercialisent ensuite le surplus de cette activité.

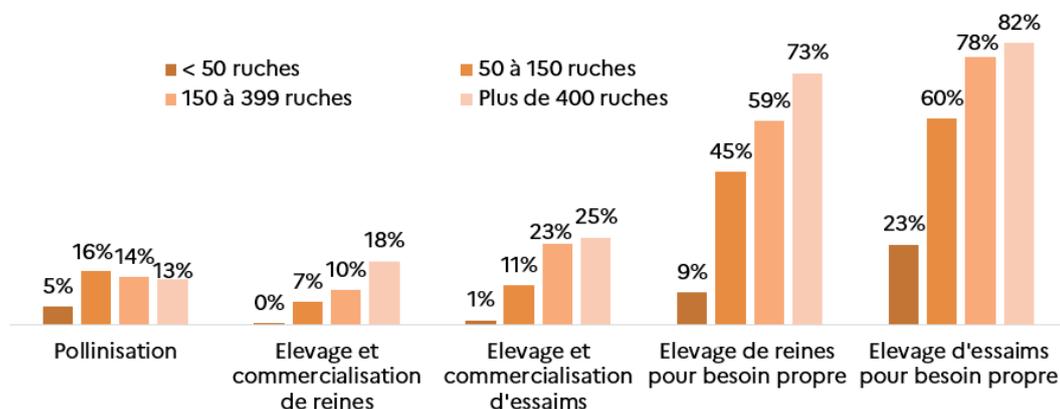
L'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel est largement pratiqué par les apiculteurs professionnels (de 44,6 % à 82,2 % selon les catégories). Les apiculteurs s'assurent ainsi de la génétique de leur cheptel.

La commercialisation de reines et d'essaims est essentiellement pratiquée par les apiculteurs professionnels et très peu par les amateurs.

En moyenne, les apiculteurs enquêtés produisent 0,48 essaim/ruche et 0,70 reine/ruche.

L'activité de pollinisation est pratiquée par seulement 5,2 % des apiculteurs de moins de 50 ruches mais 15,6 % pour les apiculteurs entre 50 et 150 ruches. Les exploitants de plus de 400 ruches ont fait moins de pollinisation qu'en 2020, jugeant cette activité peu rentable.

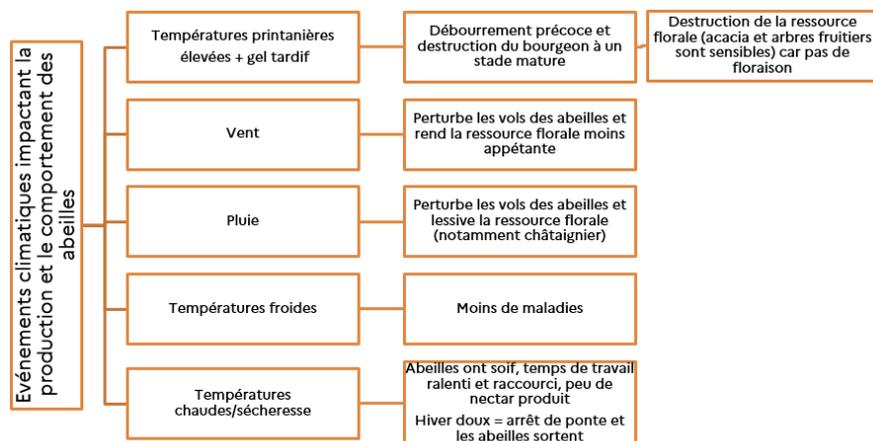
Part des apiculteurs exerçant une activité d'élevage ou de pollinisation



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021– FranceAgriMer

7. FOCUS: LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est un phénomène naturel cyclique qui se traduit par des variations des caractéristiques climatiques (réchauffement ou refroidissement). Les phénomènes de pollution qui touchent la planète ont conduit à une accélération de la vitesse de changement, qui alerte les scientifiques. Il se traduit par un dérèglement du climat et des épisodes extrêmes qui se multiplient.



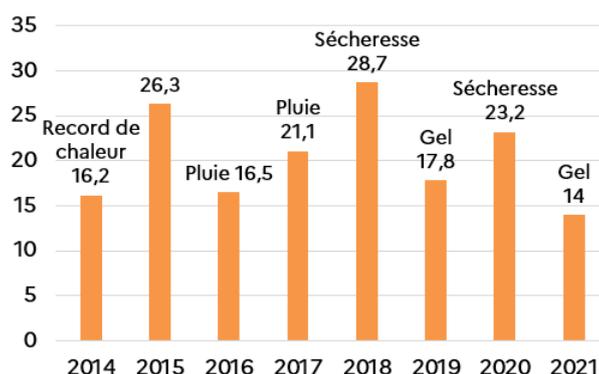
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021– FranceAgriMer

7.1. Le changement climatique et ses impacts sur la production de miel

Le changement climatique se traduit par une augmentation des températures mais également une multiplication des accidents climatiques.

La dernière décennie a connu une multitude de configurations : gels printaniers, années particulièrement chaudes et sèches, épisodes de pluie intenses au printemps, etc... Ces variations climatiques se traduisent par une très forte variabilité des rendements en miel (du simple au double).

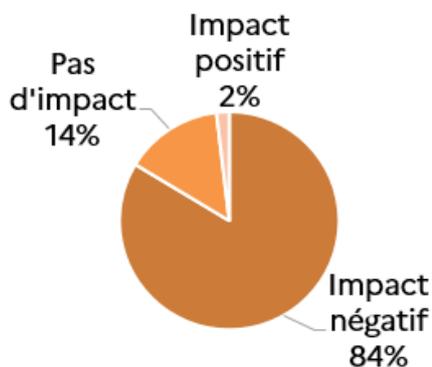
Rendements moyen en miel (kg/ruche en production)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

83,6 % des apiculteurs interrogés estiment que le changement climatique a un impact négatif sur la production de miel. Ils sont peu nombreux à penser qu'il n'a pas d'impact (14,4 %), voire un impact positif (1,8 %).

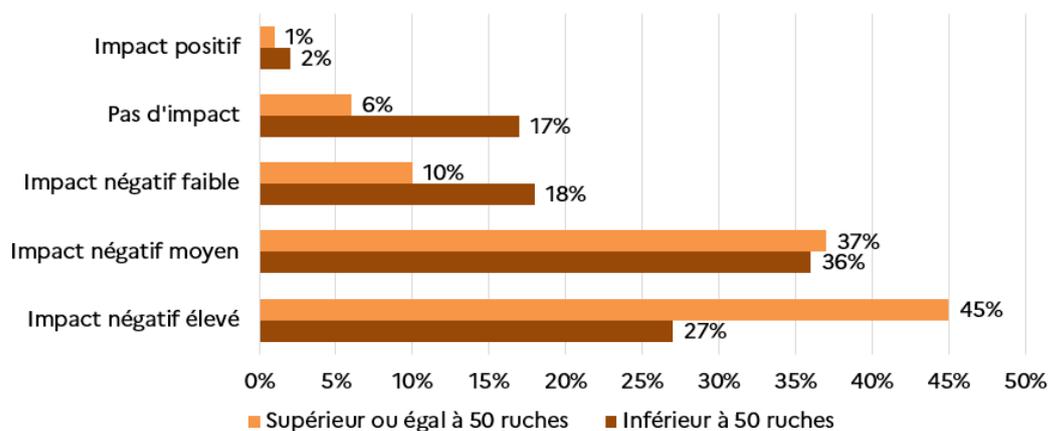
Perception des apiculteurs interrogés concernant l'impact du changement climatique



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Les apiculteurs de plus de 50 ruches ont souvent plus de recul et d'antériorité dans le métier, ils sont plus nombreux à avoir noté un impact élevé du changement climatique (45,0 %) contre 27,0 % pour les moins de 50 ruches. À l'inverse, les apiculteurs amateurs de moins de 50 ruches sont 37,0 % à considérer que le changement climatique n'a pas ou peu impacté leur production.

Perception des apiculteurs interrogés concernant l'impact du changement climatique en fonction de la taille du rucher



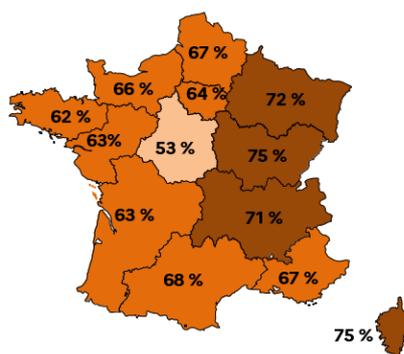
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Le changement climatique est particulièrement ressenti dans l'Est de la France et en Corse (+ 70 % d'impact élevé et moyen).

36,0 % des apiculteurs dans les DOM n'ont relevé aucun impact du changement climatique sur leur production, ils se sentent plus épargnés qu'en métropole.

En Centre-Val-de-Loire, en Normandie et en Bretagne, les apiculteurs sont plus nombreux à ne pas avoir noté d'impact négatif du changement climatique.

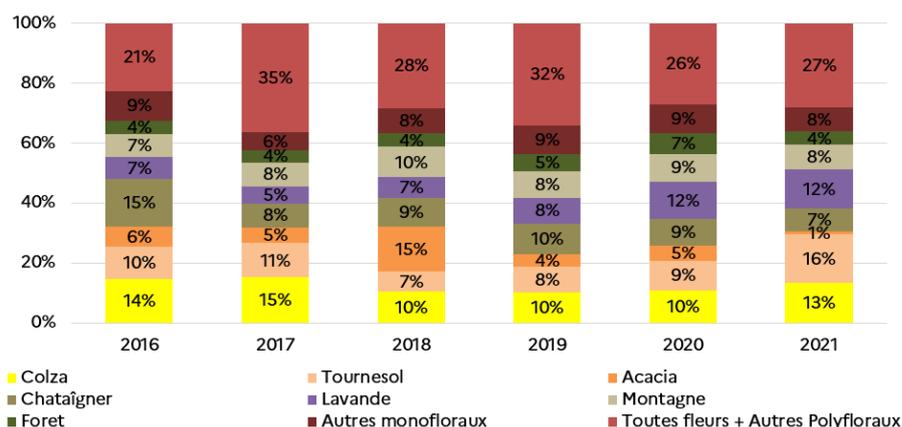
Part des apiculteurs interrogés considérant un impact moyen et élevé du changement climatique par région



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Le miel d'acacia a connu ces dernières années une production très fluctuante à cause notamment du gel de printemps car l'acacia est très sensible à cet aléa climatique. Les miellées de grandes cultures ont connu une bonne année 2021, après quelques années compliquées. La production de lavande est en progression depuis deux ans et ceci grâce à des températures assez élevées favorables à sa production.

Évolution de la part de chaque miellé dans la production totale de miel depuis 2016



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Les épisodes de pluies intenses et ou de gel sont les principaux événements climatiques observés par les apiculteurs.

La sécheresse et le manque de disponibilité florale sont également des événements cités et attribués au changement climatique.

Perception des apiculteurs concernant les conséquences du changement climatique constatées au cours des 10 dernières années

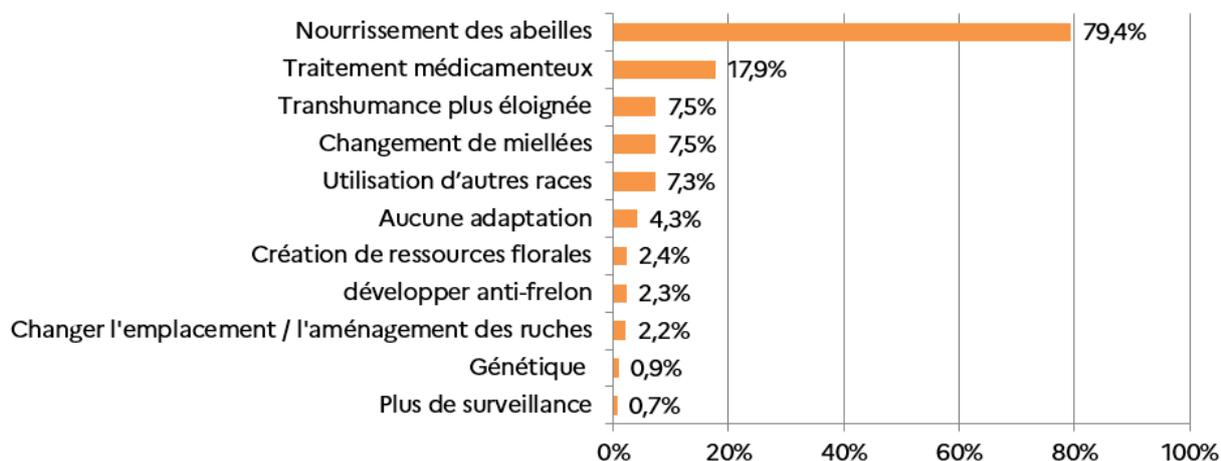
	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
Un manque de disponibilité des ressources florales	44%	47%
Un épisode de sécheresse ayant impacté votre production	48%	59%
Un épisode de gel ayant impacté votre production	46%	74%
Un épisode de pluies intenses ayant impacté votre production	66%	69%
Une pression ravageur accentuée	28%	24%

NB : le pourcentage correspond à la part d'apiculteur étant d'accord avec les conséquences proposées

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

Près de 80 % des apiculteurs mettent en avant le nourrissage des abeilles comme solution retenue pour pallier au changement climatique. Il permet de maintenir en vie les colonies mais engendre des coûts de production supplémentaires sans pour autant assurer une récolte en miel. Le recours aux traitements phytosanitaires et le changement de miellée ou la transhumance sont également cités, mais dans une moindre mesure. La génétique et l'utilisation d'autres races font partie des pistes évoquées par les apiculteurs.

Solutions pour pallier le changement climatique et part des apiculteurs les ayant citées



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

8. BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2021⁴

Objectif et méthodologie de l'étude

FranceAgriMer dispose depuis de nombreuses années d'un panel des ventes de miel en grande distribution (Grandes et Moyennes Surfaces hors Enseignes à Dominante Marque Propre). Ce panel, actualisé tous les ans, nous permet de disposer d'informations fiables sur les ventes de miel en France en se basant sur un système de collecte de données établie à partir des « sorties de caisse ».

Ce panel permet d'estimer le poids des ventes de miel ainsi que ses évolutions.

8.1. La grande distribution demeure le principal circuit de ventes de miel en France

D'après les données du panel consommateur⁵ commandé par FranceAgriMer auprès du cabinet Nielsen en 2019, le poids des circuits dans les achats pour la consommation de miel à domicile est estimé à 72,8 % pour la grande distribution (hypers et supermarchés), à 13,9 % pour les EDMP (Enseignes à Dominante Marques Propres auparavant nommé hard-discount), à 3,8 % pour le drive et à 4,3 % pour les magasins de proximité.

Selon les données du panel distributeur Nielsen en 2021, la grande distribution demeure le principal circuit de commercialisation du miel en France.

8.1.1. Contexte lors de la crise sanitaire

Depuis quelques années les ventes de miel étaient en baisse continue, à l'exception de 2020 qui fut une année atypique liée au contexte sanitaire et durant laquelle les ventes, boostées par le confinement, ont réussi à capitaliser sur l'image positive du produit (sain, naturel...), le retour au fait-maison, une hausse de la demande de la part des consommateurs et une hausse de la consommation à domicile et un recrutement de nouveaux acheteurs.

Après la bonne dynamique de l'année 2020 durant laquelle les ventes de miel avaient su tirer profit de la croissance du PGC-FLS (Produits Grande Consommation - Frais Libre-Service), l'année 2021 retrouve son niveau de 2019, niveau pré-Covid.

8.1.2. Des ventes de miel en recul en grande distribution

Après avoir été en croissance en 2020, les ventes de miel en 2021 sont en diminution en valeur et en volume. Les ventes de miel en 2021 subissent le contrecoup de l'historique Covid et les niveaux se rapprochent de ceux de 2019.

Les ventes de miel et de dérivés⁶ en valeur en grande distribution (hypermarchés et supermarchés) se sont élevées à 164,6 millions d'euros en 2021, elles étaient de 181,1 millions en 2020 (- 9,1 % par rapport à 2020).

En volume, les ventes en hyper et en supermarchés sont en 2021 de 14 808 tonnes, elles étaient à environ 16 200 tonnes en 2020, soit une baisse de 8,3 %.

Cette diminution en valeur et en volume s'observe dans les deux circuits de distribution que sont les hypermarchés et les supermarchés mais de façon beaucoup plus marquée dans le circuit des supermarchés.

⁴ Source : Panel distributeur Miel et gelée royale NielsenIq pour FranceAgriMer

⁵ En 2019, FranceAgriMer a commandé une étude, réalisé par le cabinet Nielsen sur les achats des ménages français pour leur consommation à domicile (panel consommateur). Ainsi, les données de ce panel consommateur permettent de connaître les habitudes des acheteurs de miel et également le poids des circuits dans les achats pour la consommation à domicile.

⁶ On entend par dérivés les produits suivants : miel et ginseng, miel et propolis, pollen, gelée royale pure, miel et gelée royale

Ainsi les ventes en volume dans les hypermarchés ont reculé de 7,2 % entre 2020 et 2021 tandis qu'elles ont régressées de 9,8 % dans les supermarchés. Les ventes en valeur ont diminuées de 8,7 % pour les hypermarchés à la même période et de 9,6 % pour les supermarchés.

Le linéaire moyen (en cm) pour les hyper et les supermarchés est resté à peu près stable entre 2020 et 2021 passant de 830,1 cm à 827,9 cm.

En hypermarchés, il était de 1 440,2 cm en 2020 et de 1 431,8 cm en 2021. Et en supermarchés, il est resté stable à environ 615 cm.

Le nombre moyen de références vendu par magasin est de 35,2 en 2021 (36,2 en 2020), ainsi les hyper et les supermarchés ont perdu 1 référence entre 2020 et 2021.

Parmi les différentes catégories de produit vendu, ce sont les miels qui dominent toujours le marché par rapport aux dérivés. Près de 14 429 tonnes de miel ont été vendu en 2021 en hyper et en supermarchés (-8,2 % par rapport à 2020) pour une valeur totale de 156,2 millions d'euros (-8,8 % par rapport à 2020).

Les ventes de dérivés, en volume, sont passées de 446 tonnes en 2020 à 379 tonnes (-15,0 %) et en valeur de 9,8 millions d'euros à 8,4 millions d'euros (-13,8 %).

Parmi les dérivés, ce sont les mélanges de miel et de gelée royale qui dominent toujours les ventes avec 304 tonnes vendues en 2021 (-17,1 % par rapport à 2020) pour une valeur estimée à 6,5 millions d'euros (-15,4 % par rapport à 2020).

Les ventes dans les 2 circuits de distribution (hyper et supermarchés) sont en forte diminution mais c'est en supermarchés que sont observées les plus fortes pertes avec -19,7 % en volume et -16,7 % en valeur. Pour les hypermarchés, le recul est plus contenu : -15,1 % en volume et de -14,2 % en valeur.

Comme en 2020, le pollen est le 2^e produit le plus vendu de la catégorie miel et dérivés et le seul en croissance en 2021 par rapport à 2020.

En effet, il est passé de 46,1 tonnes vendues en 2020 à 47,4 tonnes en 2021 (+2,8 %) pour une valeur de 1,2 millions d'euro en 2021 (+1,1 %). C'est dans le circuit des supermarchés que le pollen progresse le plus avec une hausse de 7,0 % en volume et de 4,7 % en valeur tandis qu'en hypermarchés la progression n'est observable qu'en volume avec une hausse de 0,9 % (-0,5 % en valeur).

8.2. Les ventes en volume toujours dominées par le miel liquide

Tout comme les années précédentes, le miel liquide demeure le principal type de miel vendu en termes de texture. Les ventes de miel liquide en 2021 sont de **8 445 tonnes**. Elles étaient de plus de 9 000 tonnes en 2020. Elles ont diminuées de 6,6 % entre 2020 et 2021 mais sont en progression par rapport à 2019, où elles étaient estimées à 7 920 tonnes (+6,6 %).

En hypermarchés, les ventes de **miel liquide** ont diminuées, passant de 4 988 tonnes à 4 738 tonnes (-5,0 %).

On observe la même tendance en supermarchés avec un recul de -8,5 %, passant de 4 054 tonnes en 2020 à 3 707 tonnes en 2021.

Le 2^e type de miel le plus vendu en grande distribution est le **miel crémeux**. Les volumes de miel crémeux vendus en grande distribution sont passés 4 980 tonnes en 2020 à **4 658 tonnes** en 2021 (-6,4 %).

C'est en hypermarchés que les ventes de miel crémeux ont le plus reculé en volume. En effet, la baisse des ventes en volume est de 7,2 %.

Le miel solide arrive à la 3^e position. Les volumes de **miel solide** vendus en hyper et supermarchés ont également régressé, passant de 1 520 tonnes en 2020 à **1 135 tonnes** en 2021 (-25,3 %).

C'est dans le circuit des supermarchés que la diminution des ventes est la plus importante avec un recul de 28,2 % tandis que dans les hypermarchés la diminution est de 20,9 % en volume.

En 2021, le miel dont la texture est indéterminée représente 570 tonnes.

Ventes de miel en volume (milliers de kg) en hyper et supermarché de 2017 à 2021 et évolutions⁷

HMSM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	16 048,6	15 113,3	14 592,9	16 163,8	14 808,1	1,5	-8,4
DÉRIVÉS	543,8	523,5	445,4	445,6	379,1	-14,9	-14,9
MIEL	15 504,8	14 589,8	14 147,5	15 718,2	14 428,9	2,0	-8,2
HMSM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	887,0	757,9	587,5	621,7	570,0	-3,0	-8,3
LIQUIDE	8 206,2	7 915,6	7 920,4	9 042,0	8 444,9	6,6	-6,6
CRÉMEUX	6 955,5	6 439,9	6 084,9	4 978,8	4 657,7	-4,8	-6,4
SOLIDE				1 520,3	1 135,5		-25,3

Ventes de miels en volume en hyper de 2017 à 2021 (en milliers de kg)

HM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	8 888,7	8 281,7	7 991,4	8 587,0	7 971,7	-0,2	-7,2
DÉRIVÉS	346,7	325,0	259,5	257,8	225,8	-13,0	-12,4
MIEL	8 542,0	7 956,7	7 731,8	8 329,2	7 745,9	0,2	-7,0
HM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	445,9	381,6	288,7	310,4	282,9	-2,0	-8,9
LIQUIDE	4 678,4	4 445,5	4 468,5	4 988,0	4 738,2	6,0	-5,0
CRÉMEUX	3 764,4	3 454,6	3 234,2	2 549,1	2 365,6	-8,8	-7,2
SOLIDE				739,5	584,9		-20,9

Ventes de miels en volume en supermarché de 2017 à 2021 (en milliers de kg)

SM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	7 160,0	6 827,1	6 617,7	7 602,9	6 836,4	3,3	-10,1
DÉRIVÉS	197,1	198,4	183,6	188,0	153,4	-16,4	-18,4
Dont MIEL	6 962,8	6 628,7	6 434,1	7 414,8	6 683,0	3,9	-9,9
SM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	441,0	375,9	297,1	311,6	287,1	-3,4	-7,9
LIQUIDE	3 527,8	3 467,7	3 460,5	4 068,4	3 706,6	7,1	-8,9
CRÉMEUX	3 191,1	2 983,5	2 860,0	2 430,7	2 292,1	-0,6	-5,7
SOLIDE				780,8	550,6		-29,5

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

HMSM : hypermarché + supermarché

HM : hypermarché

SM : supermarché

Dérivés = miel et gelée royale/ miel et ginseng/ miel et propolis/gelée royale pure/pollen

⁷ Il n'a pas été fait de distinction entre le miel crémeux et le miel solide jusqu'en 2020

8.3. Les ventes en valeur en 2021 retrouvent leur niveau Pré-Covid

En 2021, les ventes de miel en valeur ont atteint **164,6 millions d'euros**, en baisse de 9,1 % par rapport à 2020 (181,4 millions d'euros) et stable par rapport à 2019 (164,3 millions d'euros). 2021 marque le retour à la normal avec des ventes proche de celles de 2019.

Le circuit des hypermarchés reste le circuit le plus performant en 2021 avec un chiffre d'affaires de **85,1 millions d'euros**, en baisse de 8,7 % par rapport à 2020.

En supermarchés, la baisse des ventes est semblable et atteint 9,6 % : **79,4 millions d'euros** vendus.

Les ventes en valeur de **miel liquide** en hyper et supermarchés ont diminué en 2021. Elles atteignent **87,8 millions d'euros** tandis qu'elles étaient de 95,5 millions d'euros en 2020 et de 83,6 millions d'euros en 2019 (+ 14 % entre 2019 et 2020 et - 7,9 % entre 2020 et 2021).

Le circuit des hypermarchés domine toujours le marché avec **47,7 millions d'euros** de chiffre d'affaires pour le miel liquide en 2021 (- 7,3 % par rapport à 2020).

Au niveau du circuit des supermarchés, la baisse est plus marquée avec un recul de 8,6 %, en 2021, le chiffre d'affaires a atteint **40,0 millions d'euros**.

À l'image du miel liquide, **les miels crémeux et les miels solides** sont également en diminution.

Malgré une part de marché plus faible en comparaison aux autres types de miels, ce sont les miels solides qui subissent les plus fortes pertes avec un recul de 22,6 % en 2021 (**15,8 millions d'euros** en 2021 et 20,5 millions d'euros en 2020).

Les ventes en hypermarchés sur cette catégorie de miel sont en recul de 19,6 % avec un chiffre d'affaires à 7,6 millions d'euros. Les supermarchés subissent un repli de 25,3 % en 2021 (8,1 millions d'euros).

La vente valeur des **miels crémeux** a reculé de 6,4 % et atteint **52,3 millions d'euros**.

Les miels crémeux se valorisent mieux en supermarchés. Ainsi les ventes ont atteint 26,9 millions d'euros (- 5,4 % par rapport à 2020) tandis qu'elles ne sont que de 25,3 millions d'euros en hypermarchés (- 7,6 % par rapport à 2020).

Ventes de miels en valeur en hyper et supermarchés de 2017 à 2021 (en milliers d'euros)⁸

HMSM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	176 261,1	167 566,8	164 027,1	181 136,1	164 640,2	0,4	-9,1
DÉRIVÉS	11 864,1	11 346,5	9 652,5	9 770,2	8 423,8	-12,7	-13,8
MIEL	164 397,6	156 220,3	154 374,5	171 365,9	156 216,4	1,2	-8,8
HMSM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	11 251,7	10 152,3	8 767,1	9 386,2	8 665,3	-1,2	-7,7
LIQUIDE	85 964,5	83 170,5	83 491,7	95 335,8	87 803,9	5,2	-7,9
CRÉMEUX	79 045,5	74 244,0	71 768,3	55 908,4	52 307,7	-5,0	-6,4
SOLIDE				20 505,8	15 863,4		-22,6

⁸ Il n'a pas été fait de distinction entre le miel crémeux et le miel solide jusqu'en 2019

Ventes de miels en valeur en hypermarché de 2017 à 2021 (en milliers d'euros)

HM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	94 682,0	89 327,7	87 187,2	93 276,4	85 181,6	-2,3	-8,7
DÉRIVÉS	7 286,8	6 807,0	5 405,7	5 449,7	4 773,5	-11,7	-12,4
MIEL	87 395,2	82 520,7	81 781,5	87 826,6	80 408,1	-1,7	-8,4
HM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	5 895,9	5 209,2	4 360,9	4 750,2	4 357,6	-0,1	-8,3
LIQUIDE	47 870,7	46 041,4	46 331,8	51 555,9	47 795,6	3,2	-7,3
CRÉMEUX	40 915,3	38 077,2	36 494,5	27 408,1	25 338,5	-9,5	-7,6
SOLIDE				9 562,2	7 689,9		-19,6

Ventes de miels en valeur en supermarchés de 2017 à 2021 (en milliers d'euros)

SM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL ET DÉRIVÉS	81 579,7	78 154,8	77 130,8	87 859,7	79 458,6	3,0	-9,6
DÉRIVÉS	4 577,3	4 537,9	4 194,6	4 320,5	3 650,3	-13,0	-15,5
MIEL	77 002,4	73 616,9	72 936,2	83 539,2	75 808,4	3,9	-9,3
SM	2017	2018	2019	2020	2021	% évol 2019 vs 2021	% évol 2020 vs 2021
MIEL INDÉTERMINÉ	5 355,7	4 935,0	4 369,1	4 635,9	4 307,7	-1,4	-7,1
LIQUIDE	38 093,8	37 081,0	37 328,5	43 779,9	40 008,3	7,2	-8,6
CRÉMEUX	38 130,1	36 138,8	35 433,2	28 500,3	26 969,2	-0,8	-5,4
SOLIDE				10 943,6	8 173,5		-25,3

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

HMSM : hypermarché + supermarché

HM : hypermarché

SM : supermarché

Dérivés= miel et gelée royale/ miel et ginseng/ miel et propolis/gelée royale pure/pollen

8.4. Les principales caractéristiques du marché du miel

● Prix moyen

Le prix moyen de vente du miel et dérivés dans le circuit de la grande distribution a très légèrement diminué en 2021. Il est passé de 11,21 €/kg en 2020 à 11,12 €/kg en 2021 (-0,8 %). En 2019, il était de 11,25 €/kg.

C'est le prix moyen du miel en baisse qui contribue à la diminution du prix moyen de vente du miel et des dérivés. Dans le détail, le prix moyen du miel a reculé de 0,6 % passant de 10,90 €/kg à 10,83 €/kg. À *contrario*, le prix moyen des dérivés est en progression en 2021, il atteint 22,22 €/kg, soit une hausse de 1,4 % par rapport à 2020 où il était de 21,92 €/kg.

En 2021, seul le mélange miel et gelée royale a vu son prix moyen de vente augmenter. Ainsi le prix moyen du mélange a progressé de 2,1 % passant de 20,94 €/kg à 21,38 €/kg.

Le prix moyen de la gelée royale est en légère progression passant de 21,92 €/kg à 22,22 €/kg (+1,3 %).

Tous les autres produits ont vu leur prix moyen baisser : -3,4 % pour le mélange miel et ginseng, -4,1 % pour le miel et propolis et -1,7 % pour le pollen.

Le prix moyen de vente du miel liquide a diminué entre 2020 et 2021 pour s'établir à 10,40 €/kg (-1,3 %). En progression constante depuis 2016, le prix des miels solides continue sa progression pour atteindre 13,97 €/kg (+ 3,5 % par rapport à 2020). Le prix du miel crémeux est quant à lui resté stable à 11,23 €/kg.

Prix moyen par miellées et évolution entre 2020 et 2021 (en €/kg)

	2020	2021	% évolution
ACACIA	14,29	14,32	0,18
AUTRES VARIÉTÉS	20,17	20,12	-0,22
BRUYÈRE	19,67	18,95	-3,68
CALLUNE	35,26	37,26	5,68
CHÂTAIGNIER	17,44	17,79	2,01
CITRONNIER	12,40	13,32	7,43
EUCALYPTUS	14,23	14,21	-0,11
FRAMBOISIER	20,17	19,63	-2,68
LAVANDE	19,70	19,65	-0,24
ORANGER	11,37	11,77	3,53
PIN SAPIN FORET	16,23	16,40	1,05
ROMARIN	15,48	15,45	-0,21
TERROIRS	11,80	11,52	-2,38
THYMS	15,03	15,34	2,07
TILLEUL	15,00	16,15	7,69
TOUTES FLEURS	9,64	9,59	-0,52

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

● Miellée

Après avoir été en hausse en 2020 par rapport à 2019, les ventes de **miel toutes fleurs** sont en diminution en 2021 mais toutefois, elles dominent toujours le marché des ventes de miel.

Les ventes de miel toutes fleurs représentent près de 10 892 tonnes de miel soit 73,5 % du volume total vendu en hyper et en supermarchés (- 6,5 % par rapport à 2020).

Après avoir progressé de 8,0 % entre 2019 et 2020, les ventes de **miel d'acacia** sont en chute en 2021. Néanmoins, la miellée d'acacia garde sa 2^e place de miellée la plus vendue en hyper et supermarchés avec 1 349 tonnes en 2021 (- 17,4 %) soit 9,1 % du total des ventes.

En 2021, seules les miellées de lavande, bruyère, callune et framboisier sortent leur épingle du jeu et sont soit stables, soit en progression par rapport à l'année précédente.

Ainsi, les ventes de lavande sont passées de 306 tonnes à près de 313 tonnes et les ventes de miel de bruyère de 3,5 tonnes à 3,9 tonnes. Les miellées de callune et d'eucalyptus sont restées stables avec respectivement 0,5 tonnes et 0,3 tonnes.

Les ventes de miel de châtaigner qui avaient progressé de 14,0 % entre 2019 et 2020, voient leurs dynamismes s'essouffler et les ventes sont en recul de près de 12,0 % en 2021.

En valeur, on observe le même phénomène hormis pour le miel de framboisier.

Les ventes en valeur de miel « toutes fleurs » ont diminué de 7,0 % passant de 112,3 millions d'euros à 104,4 millions d'euros. Idem pour le miel d'acacia qui est en recul de 17,2 % pour atteindre 19,3 millions d'euros, le miel de châtaigner est en recul de 10,1 % (2,9 millions d'euros) et le miel de framboisier qui malgré une stabilité de ses ventes en volume, n'a pas réussi à se valoriser en valeur et atteint 5,1 millions d'euros (- 18,0 %).

● **Format**

Parmi les formats vendus en grande distribution, la part de marché des formats de 250g à 499g représente 33,0% des ventes de miel, la part de marché des formats 500g à 749g représente 42,6% et la part de marché des formats de 750g et plus représente 24,1%.

En **volume**, les ventes sous les formats compris entre 500g et 749g, représentant la majorité des ventes, sont en 2021 à 6 316 tonnes (- 10,3% par rapport à 2020) et concernent exclusivement les contenants de 500g.

En **valeur**, le poids de cette gamme est de 65,6 millions d'euros alors qu'il était de 73,9 millions d'euros en 2020 (- 11,2%).

Les formats de la catégorie de 250g à 499g sont les 2nd formats les plus vendus en 2021 et représentent 4 893 tonnes (- 7,8%) pour 66,2 millions d'euros (- 7,9%).

Dans cette catégorie de format, c'est le format de 375g qui concentre la majorité des ventes avec 2 201 tonnes vendues en 2021 (- 10,3%) pour un chiffre d'affaires de 28,6 millions d'euros (- 10,1%). Le format de 250g est le 2^e format le plus vendu de la catégorie et représente 1 802 tonnes (- 6,9%) pour 24,7 millions d'euros (- 7,2%).

La catégorie des formats de 750g et plus est la 3^e catégorie la plus vendue en 2021 et représente 3 579 tonnes (- 5,4%) pour 31,8 millions d'euros (- 6,8%). Ce sont les contenants d'1kg qui permettent à cette catégorie d'être compétitive. Ainsi en 2021, les ventes de contenants 1kg ont représentées 87,2% de part de marché pour 3 122 tonnes (- 5,5%) et 26,9 millions d'euros (- 7,5%).

● **Origine⁹**

Dans ce panel, les origines des miels sont segmentées en 2 grandes catégories : les miels ayant pour origine « France » et les miels ayant pour origine « Autres » regroupant les origines « hors UE, UE hors France, UE & Hors UE ». Cette dernière origine correspond aux miels intra et extra-européens. Pour la catégorie de miel « France », les données détaillées donnent des informations précises sur l'origine (région française de provenance).

➤ **En volume :**

En 2021, 14 428 tonnes de miel ont été vendus dans le circuit HSMS (- 8,2% par rapport à 2020).

Malgré un recul des ventes entre 2020 et 2021 passant de 6 862 tonnes à 6 569 tonnes (- 4,2%), la part de marché des miels d'origine « France » continue de progresser pour atteindre 44,4% de PDM en 2021. En 2020, elle représentait 42,4%.

Néanmoins, malgré cette progression observée depuis ces dernières années, le miel français n'arrive qu'en 2^e place des miels les plus vendus après les miels « Autres ».

Avec des ventes en volume également en baisse (- 11,4%), le miel ayant une origine « Autres » domine toujours le marché en 2021 avec 8 239 tonnes de miel vendu représentant 55,6% des miels vendus en grande distribution.

Parmi les miels « Autres » vendus en grande distribution, les miels d'Espagne et d'Italie représentent les miels les plus vendus avec 321,0 tonnes (- 22,1%) en 2021 pour le miel ayant une origine « Espagne » et 109,0 tonnes pour le miel d'Italie (- 19,7%).

Le miel ayant une origine Espagne représente 59,4% de PDM des miels « Autres/UE hors France » vendus et 2,2% de PDM de tous les miels vendus en GD.

Le miel ayant une origine Italie représente 20,2% des PDM des miels « Autres/UE hors France » vendus et 0,7% de PDM de l'ensemble de la catégorie miel vendu en GD.

Malgré un recul au global des ventes de la catégorie « miel » dans le circuit de la grande distribution, certains miels résistent et réalisent de belles performances. Ainsi, le miel de

⁹ À partir du 1^{er} juillet 2022, l'étiquette des pots de miels mélangés conditionnés en France devra mentionner tous les pays d'origine, par ordre d'importance. Décret n° 2022-482 du 4 avril 2022 relatif au miel rendant obligatoire l'indication du nom des pays lorsque les miels en mélange sont conditionnés sur le territoire national

montagne est en 2021 le miel français le plus vendu avec 713,2 tonnes et dont les ventes ont progressé de 5,2 % entre 2020 et 2021.

Les miels des Hauts-de-France (6,5 tonnes, +103,1%), d'Ile-de-France (0,7 tonne, +40,0%), de Normandie (38,8 tonnes, +31,5%), de Nouvelle-Aquitaine (6 tonnes, +160,8%), des Pays de la Loire (24,6 tonnes, +2,5%) et de Provence (288,5 tonnes, +1,5%) sont en progression en 2021.

À *contrario*, on observe un recul de certaines origines de miel notamment le miel des Pyrénées avec 423,2 tonnes de miel vendu, en baisse de 7,6%, et du miel de Bretagne avec 101,6 tonnes vendues (-37,9%). Le miel de Gascogne est également en baisse avec 78,2 tonnes, -27,7% par rapport à 2020.

D'autres origines de miel sont également en recul en 2021, notamment le miel des Alpes, d'Anjou, de Champagne, du Gâtinais, de Picardie ou encore de Poitou-Charentes.

Seuls 2 catégories de miel sont stables: le miel de Charente et le miel de Corse.

➤ **En valeur :**

En valeur, les miels ayant pour origine « France » se valorisent mieux que ceux ayant une origine « Autres » (hors UE, UE hors France, UE & Hors UE). Ils représentent 51,1% de part de marché valeur, en hausse de près d'1 point par rapport à 2020, à 84,0 millions d'euros (-5,2%).

Cette valorisation se fait en grande partie grâce au miel de montagne qui représente 10,2% des ventes de miel origine « France », pour un chiffre d'affaires de 8,6 millions d'euros. Le miel de Provence, qui réalise en 2021, 6,4% de PDM pour un chiffre d'affaires de 5,4 millions d'euros, et le miel des Pyrénées avec 5,0% de PDM pour 4,2 millions d'euros, ressortent également en termes de valorisation.

Entre 2020 et 2021, les ventes de miel avec une origine « Autres » (hors UE, UE hors France, UE & Hors UE) sont en recul de 12,8% pour un chiffre d'affaires de 80,5 millions d'euros et représentent 48,9% de PDM.

Parmi les miels « Autres » vendus, le miel d'Espagne est le miel qui réalise les meilleures performances avec un chiffre d'affaires de 4,3 millions d'euros (-19,6% par rapport à 2020) et 5,3% de PDM, suivi du miel d'Italie avec 1,5 millions d'euros (-21,9% par rapport à 2020) et 1,9% de PDM.

9. BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU MIEL EN 2021¹⁰

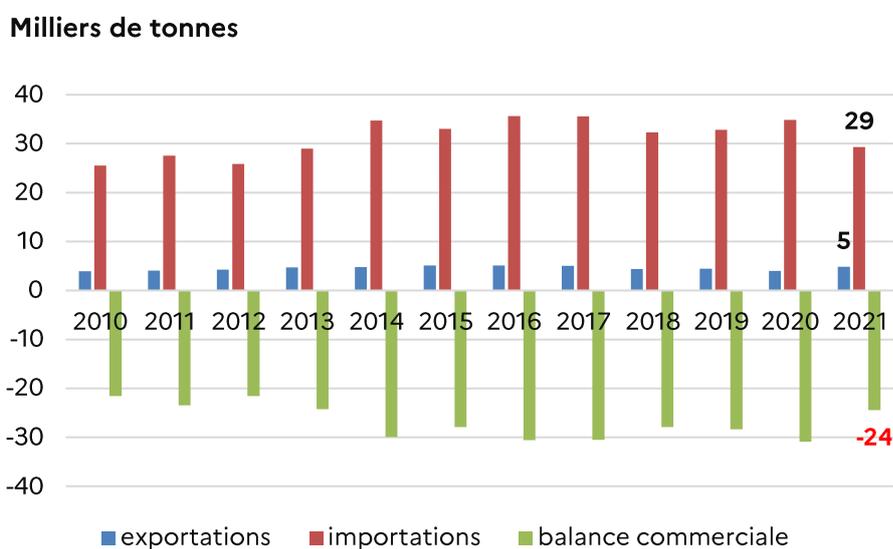
Objectif et méthodologie de l'étude

Afin d'anticiper et de pouvoir être compétitif sur notre propre marché et sur les marchés extérieurs, la filière française apicole doit être en mesure de connaître le poids de ses importations et de ses exportations. Ainsi, FranceAgriMer dispose d'un accès aux données issues des douanes françaises qui permettent d'estimer la part des importations et des exportations de miel naturel. Le code SH 0409 utilisé correspondant au miel naturel.

Balance commerciale en volume et en valeur

En 2021, la France a importé plus de 29,3 milliers de tonnes de miel et a exporté 4,8 milliers de tonnes de miel. Le déficit de la balance commerciale en volume était de 24,4 milliers de tonnes. En valeur, la France a importé pour 102,1 millions d'euros et a exporté 29,1 millions d'euros. Le déficit de la balance commerciale était de 72,9 millions d'euros. Malgré un recul du déficit de la balance commerciale en 2021, que ce soit en volume ou en valeur, la France reste très largement importatrice net de miel.

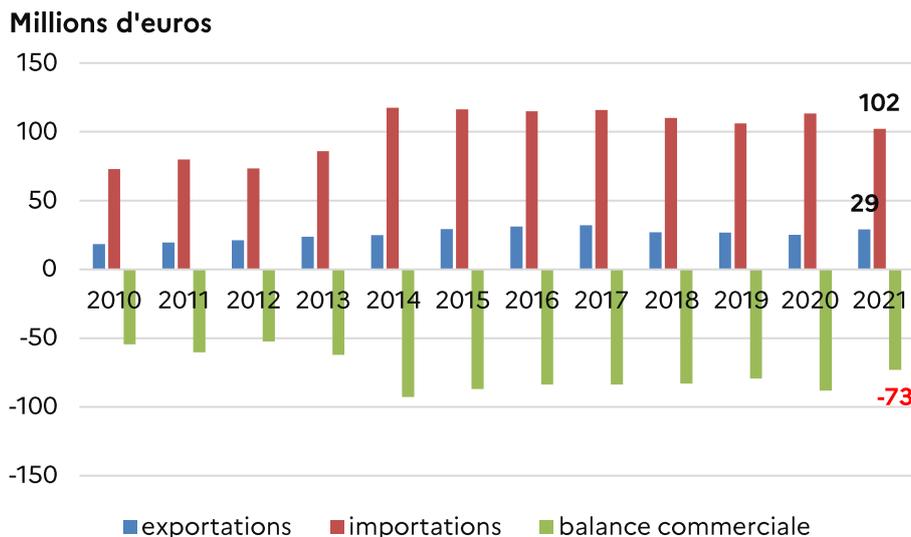
Évolution de la balance commerciale en volume



Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

¹⁰ Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

Évolution de la balance commerciale en valeur



Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

9.1. Les importations françaises de miel en augmentation en volume et en valeur

Avec une consommation nationale estimée à environ 45 milliers de tonnes chaque année, la France n'est pas en capacité de répondre à sa demande.

Pendant plus de 10 ans, la production de miel a été en hausse mais celle-ci a chuté en 2021 de 37,7 % par rapport à 2020. La production française de miel ne suffit pas à couvrir une demande de plus en plus forte. Par conséquent, pour pallier l'écart entre consommation et production, la France a recours aux importations de miels de l'international.

9.1.1. Les importations mondiales de miel en volume

En 2021, 735 450 tonnes de miel ont été importées au niveau mondial.

Les importations mondiales de miel ont progressé de 2,7 % entre 2020 et 2021, de 11,5 % entre 2019 et 2020 et de 54,1 % entre 2010 et 2021.

Avec environ 220 540 tonnes, et une part de marché de 29,9 %, les États-Unis sont le 1^{er} pays importateur mondial de miel.

L'Allemagne avec 78 575 tonnes de miel importé et une PDM de 10,9 % est le 2^e pays d'importation du miel, le Japon avec 47 132 tonnes et une PDM de 6,4 % est le 3^e pays d'importation et le Royaume-Uni avec 45 853 tonnes se place à la 4^e position avec une PDM de 6,2 %.

La France, avec 29 300 tonnes, est le 8^e pays importateur mondial de miel (en recul d'une place par rapport à 2020) et représente 3,9 % de PDM. La France est également le 5^e pays importateur européen.

Alors qu'elles étaient en progression depuis 2018, les importations en volume de miel ont reculé en 2021 pour atteindre 29 300 tonnes (-15,9 % vs 2020).

Les volumes de miel importés par la France ont ainsi augmenté de 14,7 % entre 2010 et 2020 et ont chuté de 15,9 % entre 2020 et 2021 alors qu'ils étaient en progression de 6,0 % entre 2019 et 2020.

9.1.2. Les importations françaises de miel en volume

Évaluées à plus de 29 000 tonnes, les importations françaises de miel sont en recul en 2021 de près de 16 % par rapport à 2020. Elles atteignent ainsi leur plus bas niveau depuis 2014.

Les importations françaises se font à 55,3 % en provenance de l'Union européenne à 27 et principalement d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique, de Bulgarie.

Parmi les pays non-européens, l'Ukraine, la Chine et l'Argentine sont les principaux fournisseurs de la France.

Ainsi, l'Ukraine redevient en 2021, le principal fournisseur de miel de la France avec 6 522 tonnes de miel importé, représentant 22,3 % du miel importé par la France en 2021.

L'Espagne est en 2021, le 2^e fournisseur de la France avec 19,0 % des approvisionnements et 5 576 tonnes.

L'Allemagne avec 3 138 tonnes représentant 10,7 % des importations françaises de miel, est le 3^e pays fournisseur de la France et l'Argentine qui occupait la 3^e place ex-aequo avec l'Allemagne recule pour la première année à la 7^e position (1 246 tonnes, en baisse de 63,8 % vs 2020).

Depuis quelques années, on constate l'arrivée sur le marché français de nouveaux fournisseurs. Ainsi, la Belgique et la Bulgarie, qui étaient quasi inexistantes dans les années 2010, sont en progression ces 3 dernières années malgré un léger repli en 2021 pour la Belgique.

Les importations de miel en provenance de Belgique ont représenté 6,1 % des importations françaises en 2021 et les importations de Bulgarie ont atteint 5,7 %.

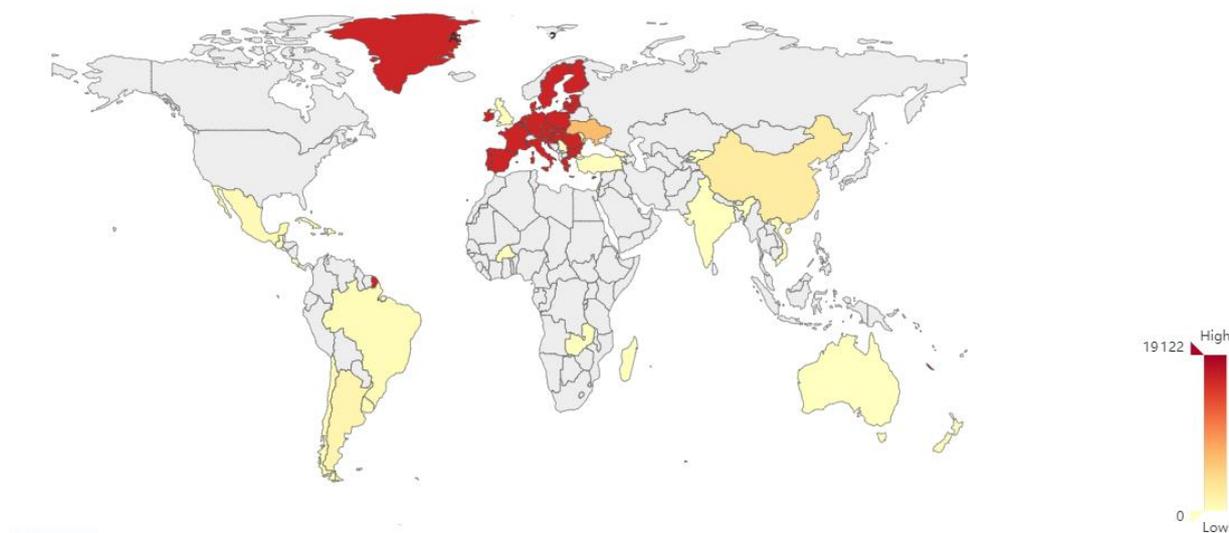
Les importations françaises de miel en volume par provenance (en tonnes)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021 vs 2020 en %	Part en % en 2021
Espagne	9 213	6 023	7 055	6 097	5 623	6 607	6 916	5 576	-19,4	19,0
Ukraine	3 949	3 373	4 627	6 198	5 725	6 609	4 687	6 522	39,2	22,3
Argentine	388	410	3 095	2 712	2 016	2 794	3 442	1 246	-63,8	4,3
Allemagne	2 273	2 841	2 838	2 960	3 185	3 042	3 349	3 138	-6,3	10,7
Chine	4 269	7 243	4 835	4 211	3 257	2 187	3 124	2 298	-26,4	7,8
Belgique	1 707	1 852	1 808	1 808	1 801	1 842	2 158	1 800	-16,6	6,1
Bulgarie	1 399	994	604	1 397	1 132	918	1 661	1 672	0,7	5,7
Autres pays	11 530	10 280	10 768	10 187	9 563	8 819	9 572	7 048	-26,4	24,1
Total	34 728	33 016	35 630	35 570	32 302	32 818	34 850	29 300	-15,9	100%

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays, il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance

Carte des provenances des importations françaises de miel en 2021 (en volume)



Source : Douane française

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays ; il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance.

Parmi les principaux pays européens de provenance, seules les importations en provenance d'Ukraine et d'Italie ont progressé.

Après avoir connu une très forte baisse entre 2019 et 2020 (-29 %), les importations en provenance d'Ukraine sont en très forte hausse et sont passées de 4 690 tonnes à 6 520 tonnes (+39,1%). Quant aux importations en provenance d'Italie elles ont augmenté de 7,5% (de 680 tonnes à 730 tonnes).

Les importations en provenance de tous nos autres principaux fournisseurs ont diminué. Ainsi, les importations en provenance d'Espagne ont diminué de 19,4% passant de 6 916 tonnes à 5 576 tonnes. Pour la Chine, la diminution est de 26,4% (3 124 tonnes à 2 298 tonnes), pour l'Argentine elle est de 63,8% (3 442 tonnes à 1 246 tonnes), pour la Belgique de 16,6% (2 158 tonnes à 1 800 tonnes), pour la Hongrie de 49,5% passant de 1 893 tonnes à 955 tonnes.

9.1.3. Les importations mondiales de miel en valeur

En 2021, la valeur des importations mondiales de miel s'est élevée à 2,15 milliards d'euros (en hausse de 98,5% par rapport à 2010 et de 15,1% par rapport à 2020).

Les États-Unis sont le premier pays importateur de miel mondial avec près de 531 millions d'euros de miel importé (+45,0% vs 2020). La PDM des importations des États-Unis représente 24,5% des échanges mondiaux.

L'Allemagne se place à la 2^e position avec 266 millions d'euros (+9,0%) et une PDM de 12,3%, suivi du Japon avec 143 millions d'euros (-5,7% et 6,6% PDM), du Royaume-Uni avec 111 millions d'euros (+7,7% et 5,1% de PDM).

La France se place à la 5^e place avec 102 millions d'euros, en baisse de près de 10% par rapport à 2020. Sa PDM est de 4,1%.

9.1.4. Les importations françaises de miel en valeur

Depuis plus de 2 décennies, les importations de miel sont en croissance en volume malgré des replis certaines années. Ainsi, la hausse des importations en volume s'est accompagnée d'une hausse des importations en valeur avec là aussi des variations assez significatives certaines années. Si on observe les importations en valeur selon un historique long, on remarque que les importations ont progressé de 335,0% entre 2000 et 2021.

Dans le détail, de 2000 à 2014, les importations françaises en valeur ont connu une très forte progression passant de 23,4 millions d'euros à 117,5 millions d'euros (+400,3%).

De 2015 à 2017, elles sont stables, et se situent en moyenne autour de 115,7 millions d'euros.

De 2018 à 2019, on observe un recul des importations, puis en 2020, les importations sont de nouveau en croissance. En 2021, les importations sont en baisse par rapport à 2020 (-9,7%) et ont atteint 102,1 millions d'euros.

Les importations en valeur se font à 64,9% en provenance de pays de l'Union européenne à 27.

Les importations françaises de miel en valeur par provenance (en milliers d'euros)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021 vs 2020 en %	Part en % en 2021
Espagne	34 807	25 576	28 284	28 282	24 238	25 058	26 438	23 210	-12,21	23
Ukraine	10 123	8 849	9 126	12 118	11 246	11 601	7 700	13 997	81,78	14
Allemagne	9 875	13 220	12 563	13 276	14 982	13 256	14 431	12 410	-14,00	12
Belgique	5 094	6 196	6 747	7 027	7 226	6 729	7 638	6 574	-13,93	6
Bulgarie	4 268	3 748	1 987	4 438	3 477	3 022	4 652	6 046	29,97	6
Chine	8 344	17 235	11 942	7 990	7 347	4 974	7 042	5 555	-21,12	5
Argentine	1 127	1 284	6 142	5 370	4 650	6 568	7 938	3 761	-52,62	4
Autres pays	43 876	40 188	38 154	37 393	36 976	34 831	37 336	30 613	-18,01	30
Total	117 514	116 296	114 945	115 894	110 142	106 039	113 175	102 166	-9,7	100

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays ; il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance.

4^e pays importateurs en valeur en 2020 avec 113,2 millions d'euros, la France occupe la 5^e place des pays importateurs mondiaux en 2021 et représente 4,7 % de part de marché au niveau mondial.

L'Espagne est le principal pays de provenance avec 23,4 millions d'euros et représente 22,7 % de la part totale des importations françaises (en diminution par rapport à 2020 où la part était de 23,3 %), suivi de l'Ukraine avec 13,9 millions d'euros, en hausse de 81,7 % par rapport à 2020.

L'Allemagne qui était le 2^e pays fournisseur recule à la 3^e place avec une part de marché de 12,1 % et 12,4 millions d'euros.

Tout comme en volume, la Bulgarie gagne des parts de marché et se positionne à la 5^e position (9^e en 2020).

9.2. Les exportations françaises de miel en croissance en 2021

9.2.1. Les exportations mondiales de miel en volume

En 2021, les exportations mondiales de miel en volume se sont élevées à 755 847 tonnes. Elles sont en progression de 7,7 % par rapport à 2020.

La Chine est le 1^{er} pays exportateur mondial de miel avec 145 886 tonnes de miel représentant 19,3 % des exportations mondiales.

L'Inde est le 2^e pays exportateur mondial avec 70 542 tonnes (9,3 % de PDM), suivi de l'Argentine avec 65 720 tonnes (8,6 % de PDM).

Le 1^{er} pays européen exportateur de miel est la Hongrie avec 65 045 tonnes de miel (8,3 % de PDM).

La France se situe à la 24^e place (en hausse de 2 places par rapport à 2020) avec 4 821 tonnes de miel exporté représentant moins de 1 % de PDM.

9.2.2. Les exportations françaises de miel en volume

Après avoir été en baisse en 2020, les exportations en volume sont en croissance en 2021. La France a exporté 4 821 tonnes de miel en 2021, en hausse de 20,9 % par rapport à 2020.

La France est le 24^e pays exportateur mondial en volume, elle était 26^e en 2020.

Les exportations se font principalement à destination des pays de l'Union européenne. En effet, la part de marché à destination de ces pays est estimée à 63,7 % pour 3 072 tonnes.

La France exporte en grande majorité vers l'Allemagne, la Suède, la Belgique, l'Italie et l'Espagne.

En 2021, l'Allemagne devient notre 1^{er} pays de destination avec 874 tonnes de miel exporté et progresse de 357,5 % (18,1 % de PDM). La Suède, qui était notre 1^{er} pays de destination depuis 2016, occupe en 2021 la 2^e place avec 564 tonnes en baisse de 18,0 % (11,6 % de PDM). La Belgique conserve sa 4^e place avec 424 tonnes de miel importé et progresse de 13,1 % (8,8 % de PDM). Avec une baisse de ses importations de 31,8 %, l'Italie, qui importe 417 tonnes de miel en provenance de France, recule à la 4^e place, elle était à la 2^e place en 2020 (8,6 % de PDM en 2021).

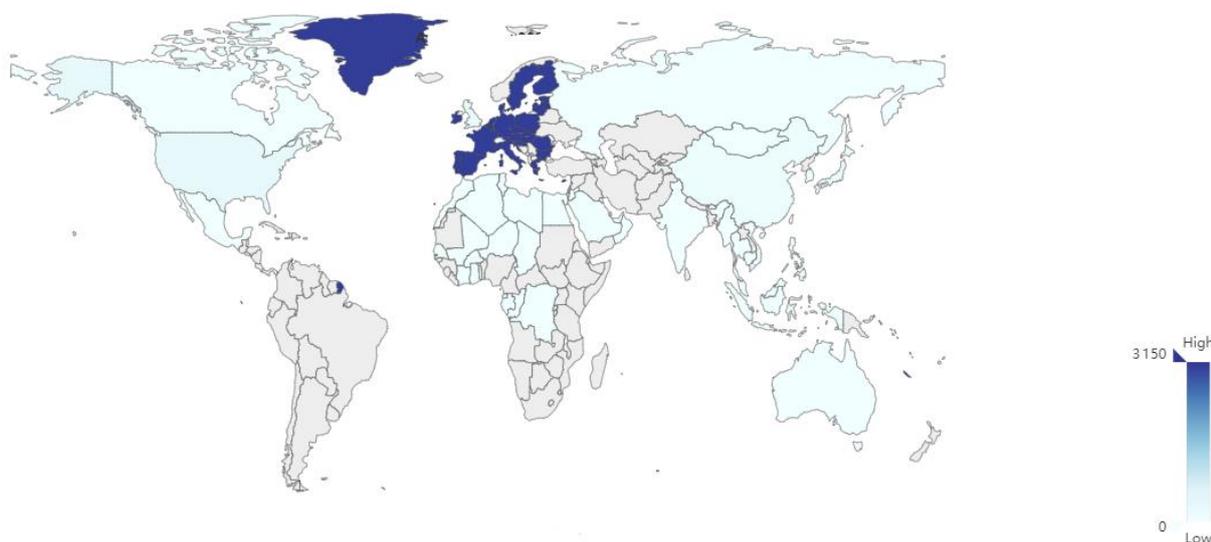
La Suisse occupe la 7^e place en 2021 (5^e en 2020), sa part de marché représente 5,7 %, elle est stable par rapport à 2020.

Les exportations françaises de miel en volume par destination (en tonnes)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021 vs 2020 en %	Part en % en 2021
Allemagne	273	403	330	235	363	366	191	874	357,6	18,1
Suède	851	678	763	819	704	847	688	564	-18,0	11,7
Belgique	259	750	283	288	305	302	375	424	13,1	8,8
Italie	397	406	501	480	523	574	611	417	-31,8	8,6
Espagne	834	680	783	667	449	467	585	336	-42,6	7,0
États-Unis	143	193	296	375	310	330	230	306	33,0	6,3
Suisse	281	291	274	302	256	275	256	276	7,8	5,7
Autres pays	1 760	1 712	1 850	1 887	1 491	1 275	1 051	1 624	54,5	33,7
Total	4 798	5 113	5 080	5 053	4 401	4 436	3 987	4 821	20,9	100%

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

Carte des destinations des exportations de miel français en 2021 (en volume)



Source : Douane française

9.2.3. Les exportations mondiales de miel en valeur

Les exportations mondiales de miel en valeur se sont élevées à 2,18 milliards d'euros en 2021, en hausse de 12,7 % par rapport à 2020.

La Nouvelle-Zélande est le 1^{er} pays exportateur mondial en valeur avec 276,4 millions d'euros, en baisse de 3,8 % par rapport à 2020. Les exportations de Nouvelle-Zélande représentent 12,6 % des exportations mondiales.

La Chine est le 2^e pays exportateur au monde avec 220,4 millions d'euros (en baisse de 0,9 % par rapport à 2020) ; les exportations chinoises représentent 8,4 % des exportations mondiales.

L'Argentine est le 3^e pays exportateur mondial avec 185,1 millions d'euros de miel exportés, en hausse de 23,2 % par rapport à 2020 (6,2 % de PDM).

L'Allemagne, 1^{er} pays européen exportateur de miel en valeur, se situe à la 5^e place mondiale avec 126,0 millions d'euros de miel exporté, en baisse de 4,0 %. Les exportations allemandes de miel représentent 5,6 % des exportations mondiales de miel.

La France est le 18^e pays exportateur mondial en valeur en 2021, place identique à celle occupée en 2020.

9.2.4. Les exportations françaises de miel en valeur

La France a exporté en 2021 pour 29,1 millions d'euros de miel. Entre 2020 et 2021, elles ont progressé de 16,2 %.

Après avoir été en recul depuis 2017, les exportations françaises en valeur se redynamisent en 2021.

Les exportations françaises se font à 54,2 % vers l'Union européenne, et principalement à destination de l'Allemagne et de la Belgique.

Ainsi, les exportations à destination de l'Allemagne ont représentées 17,3 % des exportations françaises, elles sont en hausse de 194,1 % passant de 1,7 millions d'euros à 5,0 millions d'euros.

Les exportations à destination de la Belgique ont progressé de 4,4 % passant de 3,6 à 3,7 millions d'euros. Elles représentent 12,9 % des exportations françaises.

Les exportations françaises de miel en valeur par destination (en milliers d'euros)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021 vs 2020 en %	Part en % en 2021
Allemagne	1 641	2 986	2 638	2 326	2 409	2 459	1 723	5 069	194,2	17,4
Belgique	2 098	3 718	2 464	2 829	2 873	3 005	3 627	3 788	4,4	13,0
États-Unis	1 279	1 975	2 910	3 408	2 853	3 045	2 090	2 909	39,2	10,0
Suisse	2 144	2 322	2 246	2 550	2 170	2 296	2 145	2 316	8,0	7,9
Suède	2 925	2 403	2 980	3 425	2 617	3 035	2 603	1 806	-30,6	6,2
Italie	1 808	1 965	2 441	2 343	2 428	2 672	3 140	1 695	-46,0	5,8
Japon	887	903	1 502	1 316	961	874	1 034	1 644	59,0	5,6
Espagne	3 157	2 940	3 368	3 269	2 134	2 073	2 545	1 560	-38,7	5,3
Autres pays	8 926	10 027	10 600	10 731	8 626	7 336	6 187	8 398	35,7	28,8
Total	24 865	29 239	31 149	32 197	27 071	26 795	25 094	29 185	16,3	100%

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

En 2021, la hausse constatée en volume s'accompagne également d'une augmentation en valeur. Néanmoins, le volume des exportations a plus progressé que sa valeur. En volume, les exportations ont augmenté de 20,9 % tandis qu'en valeur la hausse est de 16,3 %.

POINT COMMERCE EXTÉRIEUR UKRAINE :

Au vu du contexte géopolitique depuis le début de l'année 2022, les exportations de miel ukrainien s'en trouvent très impactées.

Ainsi entre la période janvier/juillet 2021 et janvier/juillet 2022, les exportations en volume ont progressé passant de 26 672 tonnes à 28 489 tonnes, soit une hausse de 6,8 %.

Les exportations de miel ukrainien se font à 88,1 % vers un pays de l'UE à 27 et principalement à destination de l'Allemagne et de la Pologne. Les exportations vers l'Allemagne ont progressé de 94,6 % tandis que celles vers la Pologne ont chuté de 48,6 %. Durant cette période, la part de marché de la Pologne est passée de 31,9 % à 15,3 %.

La France se place à la 4^e place des pays destinataires des exportations ukrainiennes.

Ces exportations ont progressé de 111,9 % passant de 788 tonnes à 1 669 tonnes et représentent 5,8 % des exportations de miel de l'Ukraine (en hausse par rapport à la période précédente).

Les États-Unis, qui se positionnent à la 3^e place, sont le 1^{er} pays non européen destinataire des exportations de miel ukrainien avec 2 414 tonnes (en hausse de 7,7 %).

Les exportations de miel en provenance d'Ukraine ont augmenté entre la période janvier/juillet 2013 et janvier/juillet 2022. Elles sont passées de 8 692 tonnes à 28 489 tonnes soit une hausse de 227,7 %.

L'Allemagne, la Pologne et les États-Unis sont durant la période étudiée les principaux clients de l'Ukraine. Ainsi, les exportations à destination de l'Allemagne ont progressé de 141,9 %, à destination de la Pologne de 216,7 % et à destination des États-Unis de 88,9 %.

L'Ukraine devient un fournisseur de la France à partir de 2013. Ainsi sur la période janvier/juillet 2013 à janvier/juillet 2022, les exportations de miel ukrainien à destination de la France ont bondi de 4 294,7 % passant de 38 tonnes à 1 670 tonnes.

Les exportations de miel en provenance d'Ukraine sont stables entre la période janvier/juillet 2019 et janvier/juillet 2022.

L'Allemagne, la Pologne et la Belgique sont durant la période étudiée les principaux clients de l'Ukraine. Les exportations à destination de l'Allemagne étaient de 6 751 tonnes en janvier/juillet 2019 et de 9 909 tonnes en janvier/juillet 2022, elles ont progressé de 46,7 %, à destination de la Pologne, elles ont diminué de 1,4 % passant de 4 437 tonnes à 4 374 tonnes et à destination de la Belgique, elles sont en recul de 77,4 % passant de 5 021 tonnes à 1 132 tonnes.

La France qui était en janvier/juillet 2013 le 6^e pays de destination des exportations de miel ukrainien, voit sa part augmenter de 33,6 % passant de 1 250 tonnes à 1 650 tonnes.

En valeur, les exportations ont progressé de 57,0 % durant cette même période (janvier/juillet 2021 vs janvier/juillet 2022), passant de 48,9 millions d'euros à 76,8 millions d'euros.

Ainsi en valeur, les exportations vers les pays de l'UE à 27 se sont élevées à 66,6 millions d'euros et représentent 86,7 % des exportations de l'Ukraine. Comme en volume, on retrouve le même classement. Ainsi, l'Allemagne et la Pologne sont les principaux pays européens destinataires des exportations. L'Allemagne avec 27,0 millions d'euros (en hausse de 200,0 %) représente 35,1 % de PDM. La Pologne avec 11,2 millions d'euros (en baisse de 28,5 %) représente 14,6 %.

Les États-Unis avec 7,1 millions d'euros se placent à la 3^e place. La France avec 4,4 millions d'euros (en hausse de 197,5 %) se place à la 4^e place et représente 5,8 % de PDM.

Les exportations de miel en provenance d'Ukraine ont augmenté entre la période janvier/juillet 2013 et janvier/juillet 2022. Elles sont passées de 16,0 millions d'euros à 76,8 millions d'euros (+ 377,3 %).

En valeur, l'Allemagne, la Pologne et les États-Unis sont également les principaux clients de l'Ukraine. Ainsi les exportations à destination de l'Allemagne ont progressé de 244,0 %, à destination de la Pologne de 372,0 % et à destination des États-Unis de 168,1 %.

Les exportations à destination de la France sont passées de 80 000 euros à 4,4 millions d'euros (+5 464,9 %).

Malgré la stabilité de ses exportations mondiales en volume durant la période janvier/juillet 2019 vs janvier/juillet 2022, en valeur, les exportations de miel se sont bien valorisées. En effet, elles ont progressées de 65,0 % passant de 46,5 millions d'euros à 76,8 millions d'euros.

Comme en volume, en valeur, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne sont également les principaux clients de l'Ukraine en janvier/juillet 2019.

Ainsi les exportations à destination de l'Allemagne ont progressé de 141,3 %, à destination de la Pologne de 55,7 %. En revanche tout comme en volume, elles sont en recul pour la Belgique (- 64,4 %).

Les exportations à destination de la France sont passées de 2,0 millions d'euros à 4,4 millions d'euros (+ 114,3 %).

Production de miel en 2021 : 2 678 tonnes**Caractéristiques des exploitations en 2021**

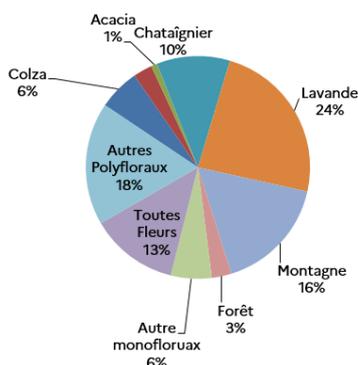
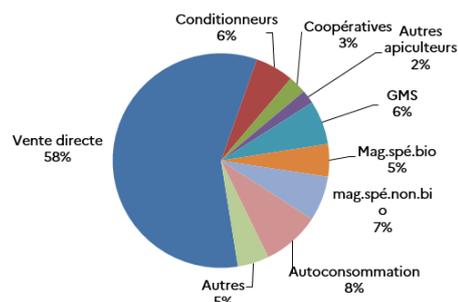
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	13 904	575	9,2	8,3	90%
50 à 149	434	41	84,1	70,8	84%
150 à 399	367	49	232,8	171,9	74%
Plus de 400	133	37	572,1	425,3	74%
Total - moyenne	14 838	702	58,8	45,3	81%

Nombre de ruches et production de miel

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	110 513	99 894	852 455
50 à 149	36 086	30 391	311 871
150 à 399	84 744	62 601	642 784
Plus de 400	73 277	54 470	870 995
TOTAL	304 620	247 356	2 678 105

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	8,5	10,1
50 à 149	10,3	13,0
150 à 399	10,3	14,1
Plus de 400	16,0	19,0
Total	10,8	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel**Production par miellées****Circuits de distribution du miel**¹¹ Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

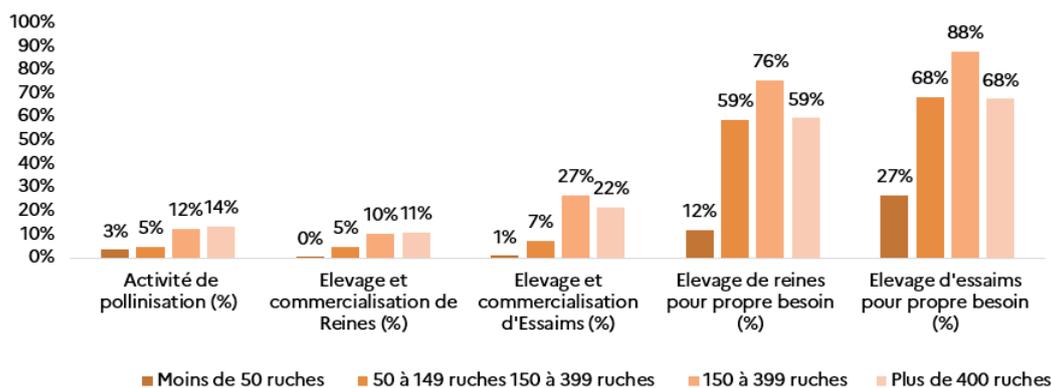
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	6,1 %	12,5 %
50 à 149	51,2 %	43,9 %
150 à 399	71,4 %	62,7 %
Plus de 400	75,7 %	65,9 %
Total	9,6 %	46 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	90 %
150 à 399	92 %
Plus de 400	71 %
Total	86 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 762 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	4 291	201	9,9	7,6	77 %
50 à 149	162	20	81,4	53,0	65 %
150 à 399	119	17	231,9	184,1	79 %
Plus de 400	57	8	1 033,8	852,4	82 %
Total - moyenne	4 629	246	64,4	51	78 %

Nombre de ruches et production de miel

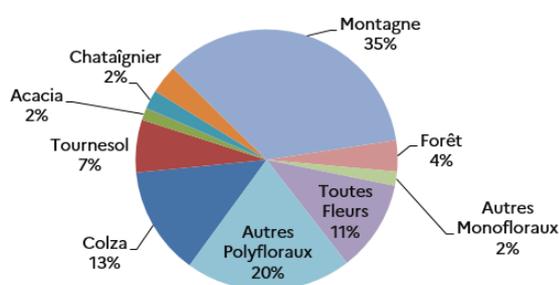
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	37 807	29 171	212 095
50 à 149	13 071	8 516	63 134
150 à 399	27 904	22 156	143 626
Plus de 400	40 864	33 699	342 591
TOTAL	119 646	93 543	761 445

Rendements

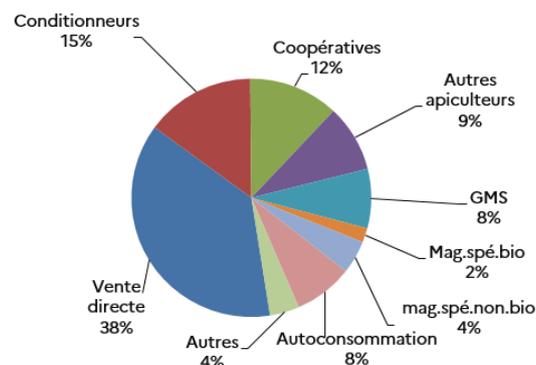
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	7,3	10,1
50 à 149	7,4	13,0
150 à 399	6,5	14,1
Plus de 400	10,2	19,0
Total	8,1	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



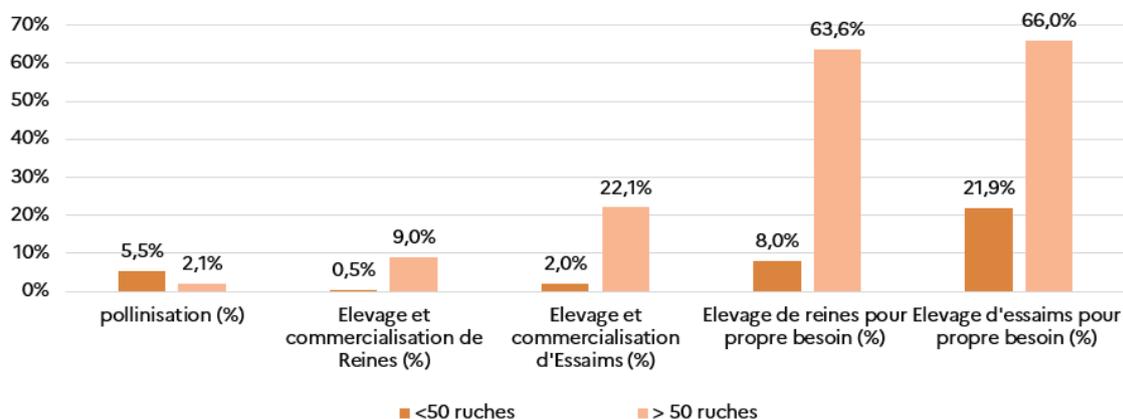
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	2,5 %	0,7 %
50 à 149	20,0 %	13,3 %
150 à 399	47,1 %	45,2 %
Plus de 400	50 %	17,1 %
Total	4,8 %	18 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	83 %
150 à 399	70 %
Plus de 400	38 %
Total	64 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 624 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de mise en production après hivernage (%)
Moins de 50	4 385	174	8	6	74%
50 à 149	133	12	89	57	64%
150 à 399	70	10	249	205	82%
Plus de 400	27	9	726	526	72%
Total - moyenne	4 615	205	56	41	74%

Nombre de ruches et production de miel

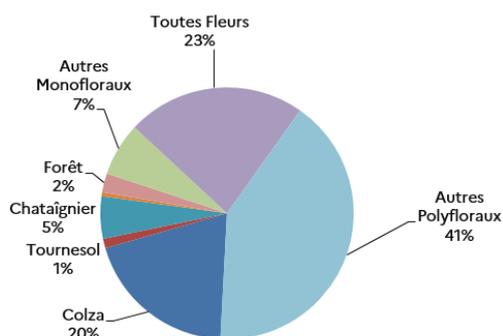
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	33 011	24 385	252 179
50 à 149	11 063	7 064	91 496
150 à 399	17 093	14 033	128 098
Plus de 400	17 737	12 842	152 039
TOTAL	78 904	58 324	623 812

Rendements

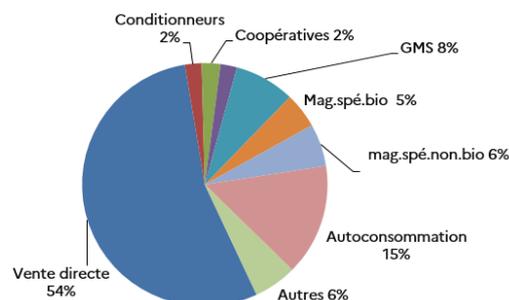
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	10,3	10,1
50 à 149	13,0	13
150 à 399	9,1	14,1
Plus de 400	11,8	19,0
Total	10,7	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



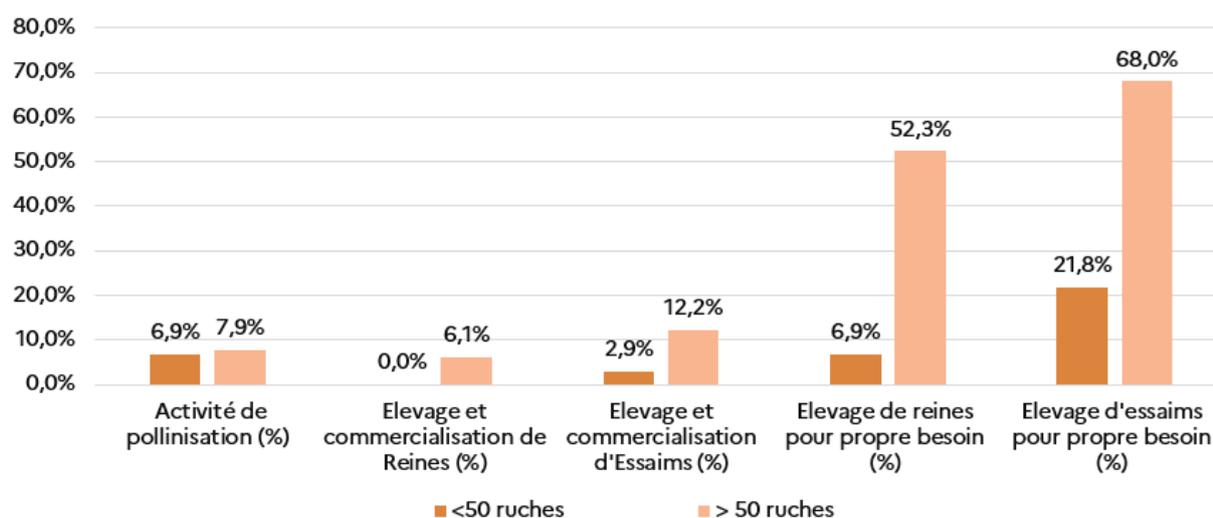
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	1,7 %	1,4 %
50 à 149	0 %	0 %
150 à 399	30 %	1,6 %
Plus de 400	33,3 %	31 %
Total	2,3 %	8,5 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	95 %
50 à 149	88 %
150 à 399	91 %
Plus de 400	80 %
Total	89 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 1 142 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 044	148	8,4	7,0	84%
50 à 149	101	9	77,6	72,6	94%
150 à 399	80	9	236,3	140,6	59%
Plus de 400	30	5	605,4	428,4	71%
Total - moyenne	3 255	171	41,5	29,8	75%

Nombre de ruches et production de miel

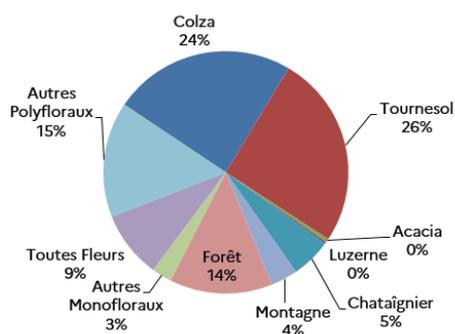
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	25 936	21 690	267 402
50 à 149	8 342	7 804	143 894
150 à 399	18 910	11 246	257 256
Plus de 400	24 465	17 312	472 812
TOTAL	77 653	58 053	1 141 364

Rendements

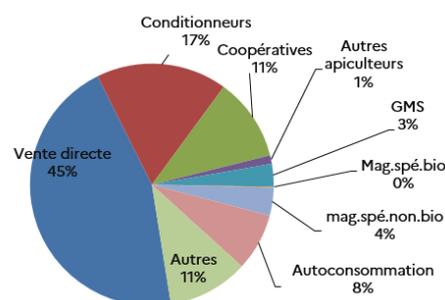
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	12,3	10,1
50 à 149	18,4	13,0
150 à 399	22,9	14,1
Plus de 400	27,3	19,0
Total	19,7	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



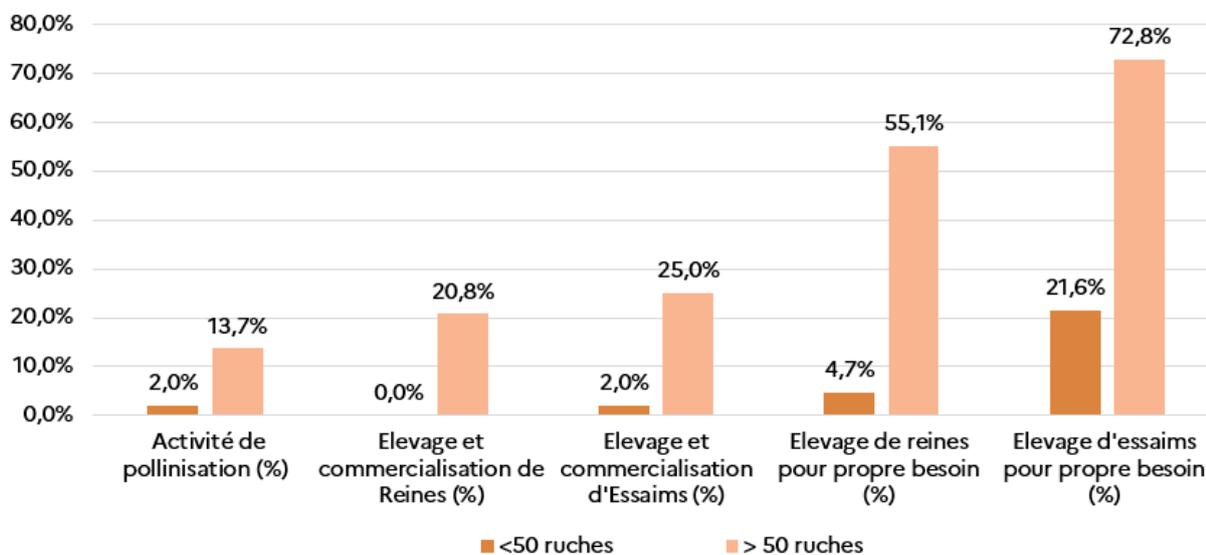
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	2,7%	3,9%
50 à 149	11,1%	5%
150 à 399	55,6%	37,4%
Plus de 400	60%	19%
Total	4,8%	18%

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	98%
50 à 149	79%
150 à 399	73%
Plus de 400	42%
Total	67%

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 1 378 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage / exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	8 172	372	10,0	8,3	83%
50 à 149	231	23	84,5	67,7	80%
150 à 399	148	17	213,8	223,6	105%
Plus de 400	78	15	864,0	477,2	55%
Total - moyenne	8 629	427	52,1	36,5	78%

Nombre de ruches et production de miel

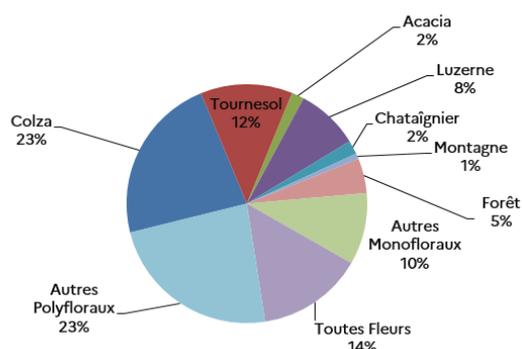
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	73 816	61 029	422 557
50 à 149	19 188	15 358	160 117
150 à 399	34 309	35 885	449 415
Plus de 400	53 100	29 328	345 806
TOTAL	180 413	141 601	1 377 894

Rendements

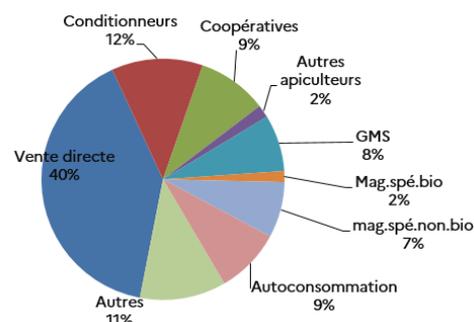
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	6,9	10,1
50 à 149	10,4	13,0
150 à 399	12,5	14,1
Plus de 400	11,8	19,0
Total	9,7	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



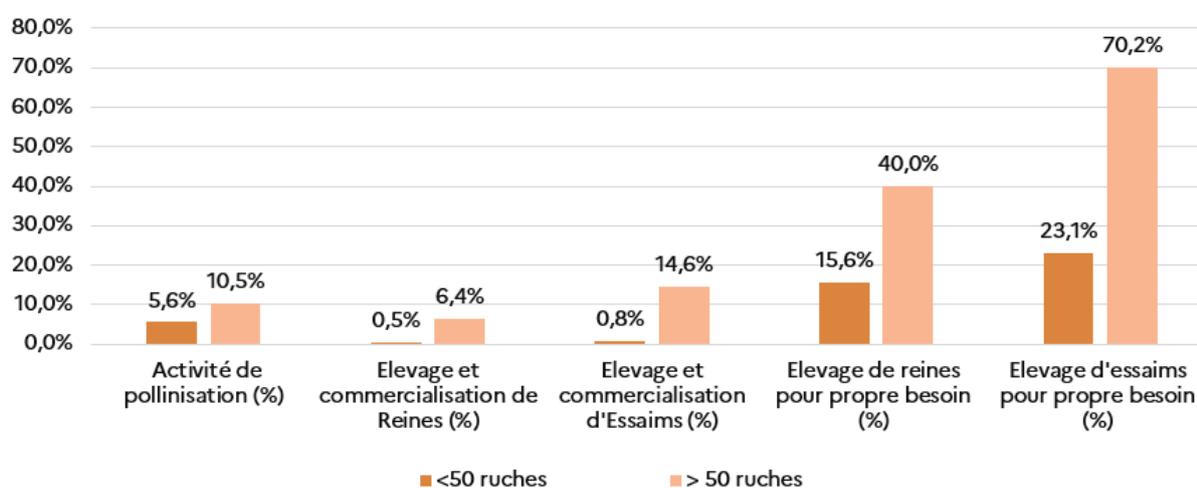
Transhumance

Taille	% d'apiculteurs produisant le miel en transhumance	% de production produite en transhumance
Moins de 50 ruches	8,3 %	12,5 %
50 à 149 ruches	21,7 %	34,0 %
150 à 399 ruches	64,7 %	45,1 %
Plus de 400 ruches	60,0 %	55,3 %
Total	10,1 %	36 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	93 %
50 à 149	77 %
150 à 399	59 %
Plus de 400	56 %
Total	71 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 3 554 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	7 033	353	9,0	7,7	86%
50 à 149	362	24	80,1	62,5	78%
150 à 399	276	24	252,5	190,0	75%
Plus de 400	132	22	768,9	520,5	68%
Total - moyenne	7 773	423	66,4	47,8	76%

Nombre de ruches et production de miel

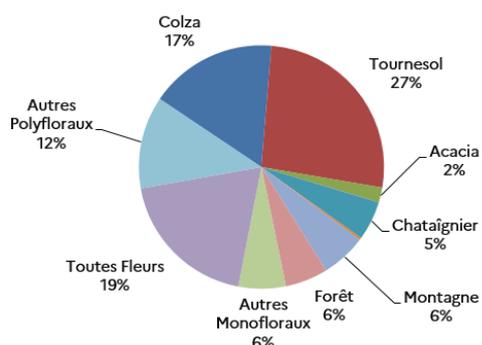
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	63 671	54 445	831 541
50 à 149	29 901	23 336	320 106
150 à 399	64 290	48 366	908 706
Plus de 400	82 010	55 514	1 493 973
TOTAL	239 872	181 671	3 554 327

Rendements

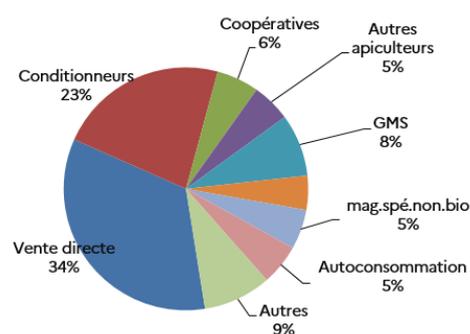
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	15,3	10,1
50 à 149	13,7	13,0
150 à 399	18,8	14,1
Plus de 400	26,9	19,0
Total	19,6	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



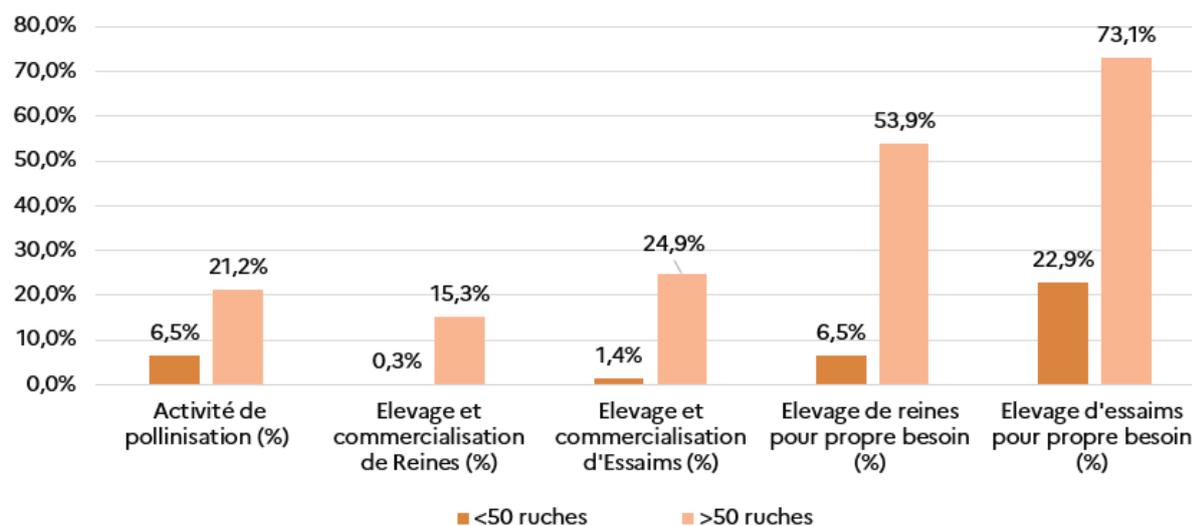
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	5,9 %	11,5 %
50 à 149	20,8 %	20,9 %
150 à 399	83,3 %	53,3 %
Plus de 400	77,3 %	43,8 %
Total	10,6 %	37 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	92 %
50 à 149	73 %
150 à 399	59 %
Plus de 400	48 %
Total	63 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 3 681 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	6 416	312	9,3	8,3	89%
50 à 149	459	38	82,9	60,1	73%
150 à 399	416	47	231,8	176,4	76%
Plus de 400	154	17	746,1	536,8	72%
Total - moyenne	7 445	414	71,6	53,8	77%

Nombre de ruches et production de miel

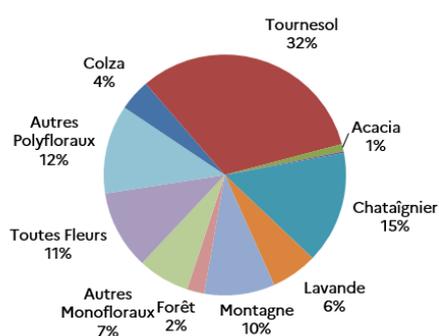
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	60 395	53 689	578 976
50 à 149	37 506	27 215	428 597
150 à 399	96 261	73 245	1 163 738
Plus de 400	113 751	81 840	1 509 445
TOTAL	307 913	235 989	3 680 756

Rendements

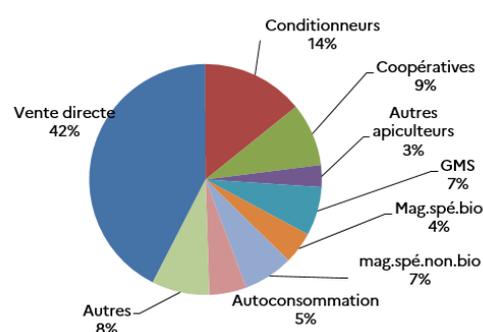
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	10,8	10,1
50 à 149	15,7	13,0
150 à 399	15,9	14,1
Plus de 400	18,4	19,0
Total	15,6	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



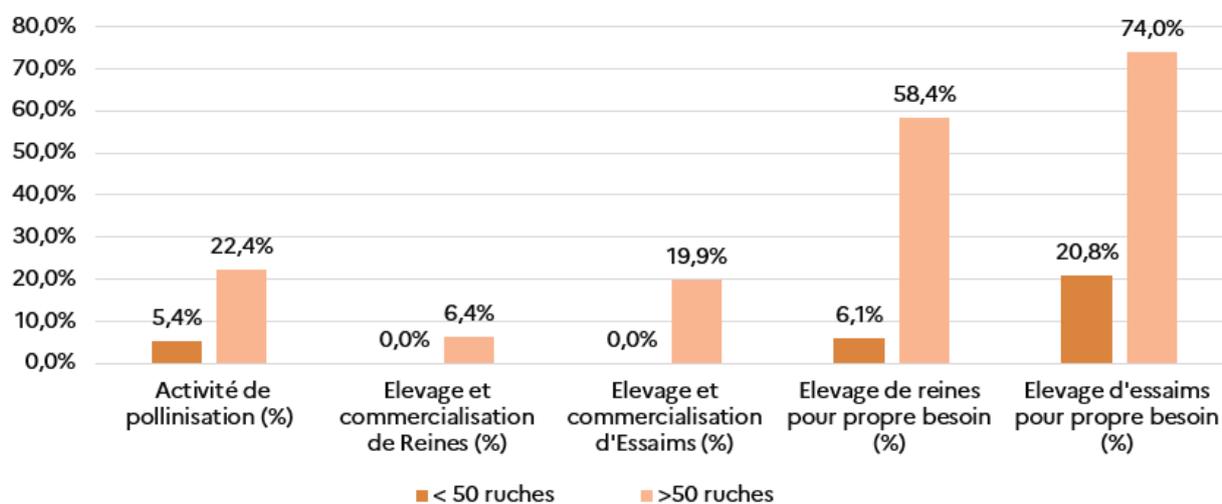
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	9,0 %	8,8 %
50 à 149	57,9 %	43,9 %
150 à 399	78,7 %	54,6 %
Plus de 400	82,4 %	78,3 %
Total	17,4 %	56 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	93 %
50 à 149	81 %
150 à 399	79 %
Plus de 400	44 %
Total	67 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 402 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de mise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 144	156	7,6	5,9	77%
50 à 149	63	13	81,9	55,4	68%
150 à 399	48	13	253,1	176,2	70%
Plus de 400	13	7	619,4	451,4	73%
Total - moyenne	3 238	189	52,3	37,5	74%

Nombre de ruches et production de miel

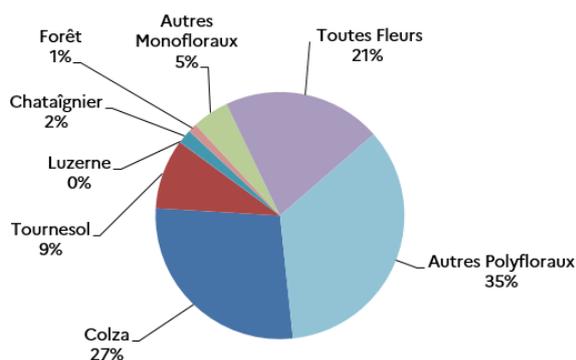
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	25 316	19 551	173 606
50 à 149	4 924	3 329	41 916
150 à 399	11 496	8 002	105 875
Plus de 400	7 727	5 631	80 139
TOTAL	49 463	36 513	401 537

Rendements

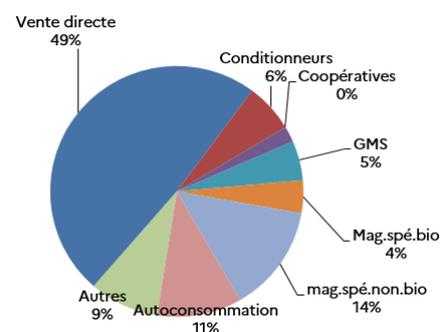
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	8,9	10,1
50 à 149	12,6	13,0
150 à 399	13,2	14,1
Plus de 400	14,2	19,0
Total	11,0	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



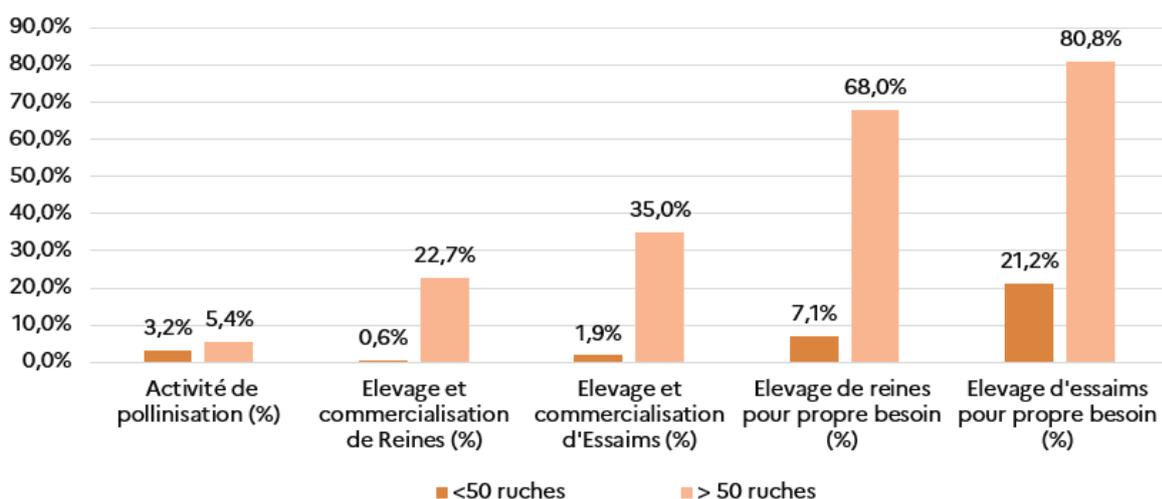
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	1,9 %	1,0 %
50 à 149	15,4 %	14,2 %
150 à 399	46,2 %	54,6 %
Plus de 400	42,9 %	42,8 %
Total	3,0 %	25 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	100 %
150 à 399	75 %
Plus de 400	91 %
Total	90 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 2 778 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de mise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 568	174	10,5	8,5	81%
50 à 149	334	21	85,1	101,9	120 %
150 à 399	319	33	231,3	189,4	82 %
Plus de 400	107	16	529,0	411,6	78 %
Total - moyenne	4 328	244	80,8	67,4	86 %

Nombre de ruches et production de miel

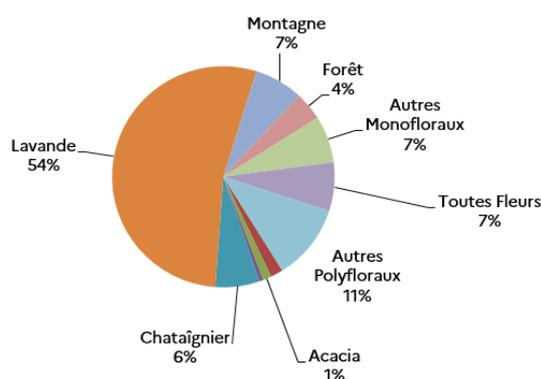
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	34 605	27 988	323 462
50 à 149	27 060	32 405	540 095
150 à 399	73 154	59 882	875 328
Plus de 400	61 280	47 676	1 038 734
TOTAL	196 099	167 952	2 777 618

Rendements

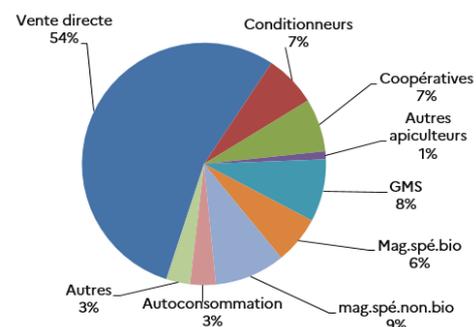
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	11,6	10,1
50 à 149	16,7	13,0
150 à 399	14,6	14,1
Plus de 400	21,8	19,0
Total	16,5	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



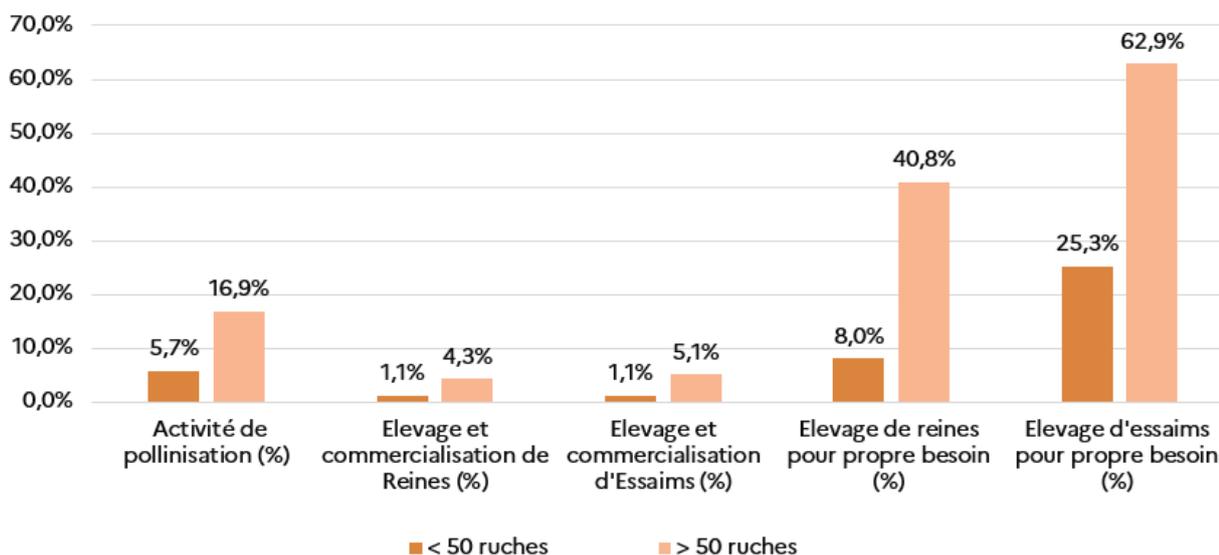
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	33,3 %	40,0 %
50 à 149	71,4 %	73,7 %
150 à 399	87,9 %	66,0 %
Plus de 400	100 %	89,1 %
Total	41,9 %	73 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	95 %
50 à 149	89 %
150 à 399	76 %
Plus de 400	68 %
Total	78 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 566 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de mise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 338	189	8,9	6,7	75 %
50 à 149	76	9	75,1	51,8	69 %
150 à 399	53	11	275,1	196,6	71 %
Plus de 400	13	6	675,0	570,5	74 %
Total - moyenne	3 480	215	43,9	32,7	73 %

Nombre de ruches et production de miel

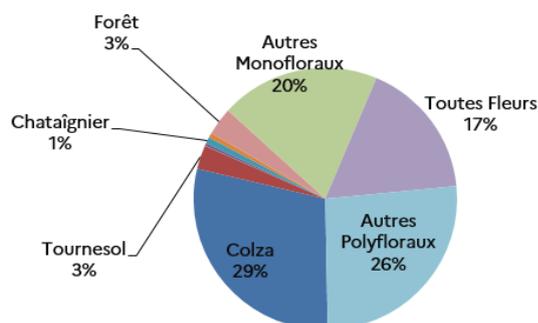
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	25 180	18 792	211 000
50 à 149	5 844	4 029	64 647
150 à 399	13 347	9 539	204 113
Plus de 400	7 767	5 748	86 138
TOTAL	52 138	38 107	565 898

Rendements

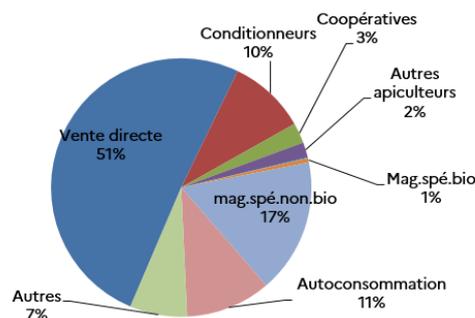
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	11,2	10,1
50 à 149	16,0	13,0
150 à 399	21,4	14,1
Plus de 400	15,0	19,0
Total	14,9	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



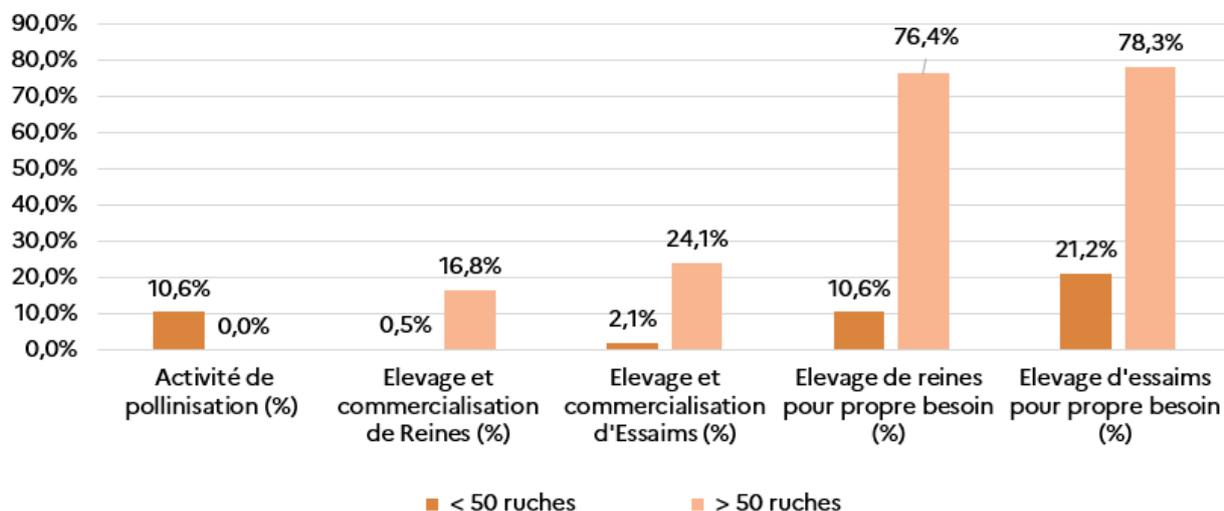
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	4,8 %	6,8 %
50 à 149	11,1 %	8,0 %
150 à 399	72,2 %	66,7 %
Plus de 400	83,3 %	22,6 %
Total	6,2 %	31,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	100 %
150 à 399	90 %
Plus de 400	50 %
Total	88 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 1 116 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 397	176	9,0	6,9	76 %
50 à 149	84	10	84,6	63,3	75 %
150 à 399	73	12	251,6	189,2	75 %
Plus de 400	45	11	597,3	384,7	64 %
Total - moyenne	3 599	209	57,5	39,9	71 %

Nombre de ruches et production de miel

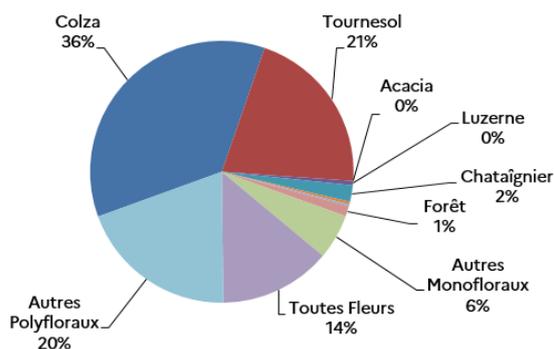
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	25 256	19 300	223 633
50 à 149	6 478	4 847	63 884
150 à 399	17 901	13 460	209 481
Plus de 400	34 478	22 209	619 240
TOTAL	84 113	59 816	1 116 239

Rendements

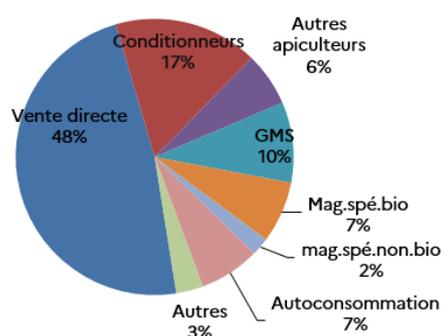
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	11,6	10,1
50 à 149	13,2	13,0
150 à 399	15,6	14,1
Plus de 400	27,9	19,0
Total	18,7	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



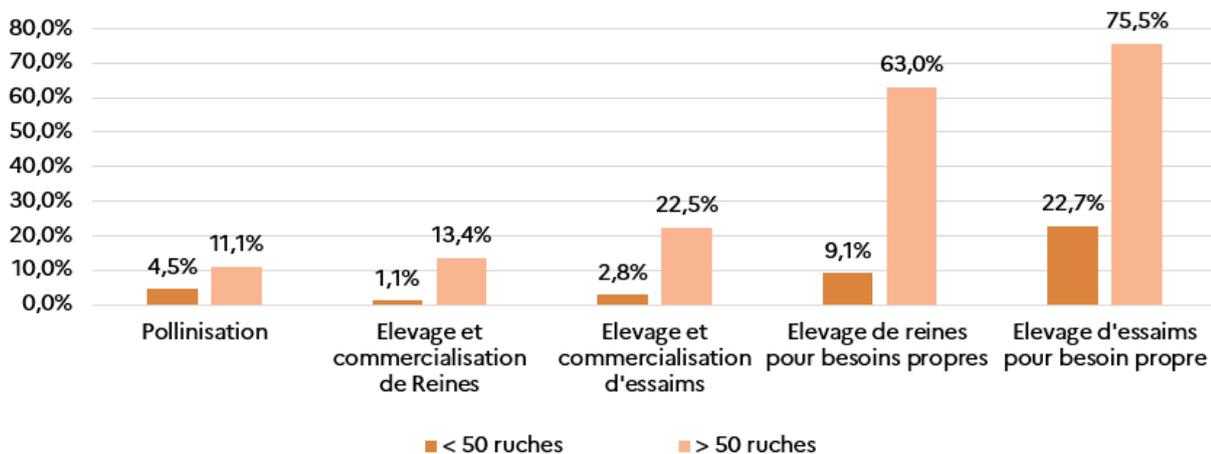
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	1,1 %	3,1 %
50 à 149	20,0 %	3,9 %
150 à 399	33,3 %	23,6 %
Plus de 400	72,7 %	40,9 %
Total	3,1 %	28 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	98 %
50 à 149	100 %
150 à 399	89 %
Plus de 400	59 %
Total	75 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 284 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	299	10	5,9	4,7	80 %
50 à 149	76	11	90,5	58,7	65 %
150 à 399	47	4	195,0	140,0	83 %
Plus de 400	7	5	660,0	454,0	83 %
Total - moyenne	429	30	171,1	117,4	78 %

Nombre de ruches et production de miel

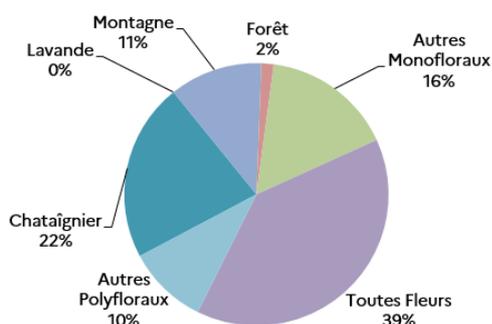
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	3 927	3 128	36 375
50 à 149	6 767	4 393	52 878
150 à 399	10 711	8 890	107 952
Plus de 400	4 020	3 337	86 722
TOTAL	25 425	19 748	283 926

Rendements

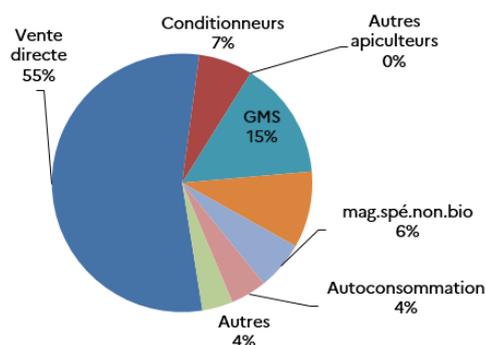
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	11,6	10,1
50 à 149	12,0	13,0
150 à 399	12,1	14,1
Plus de 400	26,0	19,0
Total	14,4	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



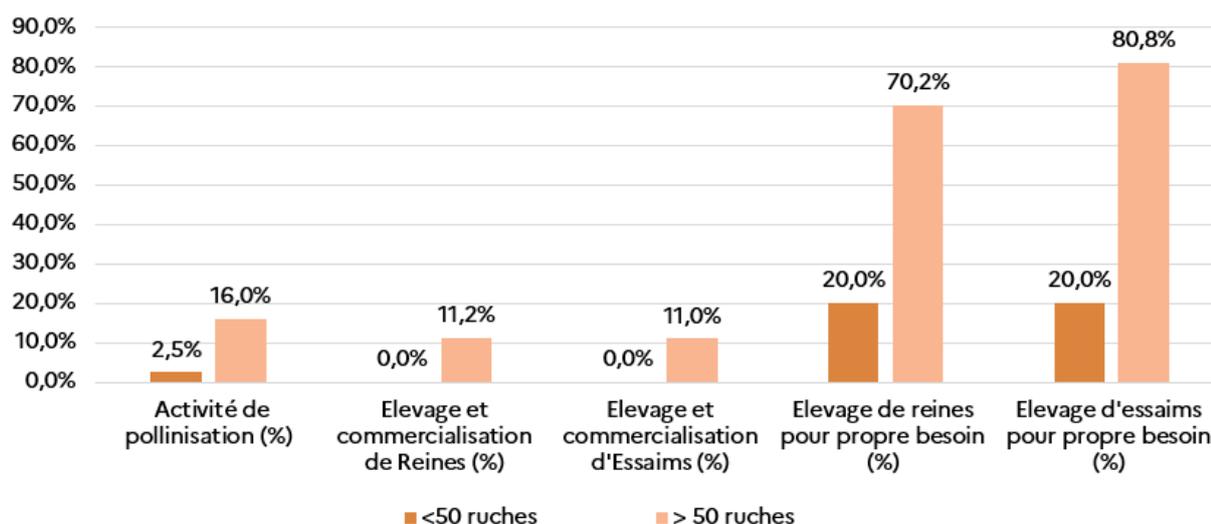
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	0,0 %	0,0 %
50 à 149	9,1 %	25,7 %
150 à 399	75,0 %	54,4 %
Plus de 400	80,0 %	67,7 %
Total	11,1 %	46,2 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	100 %
50 à 149	97 %
150 à 399	100 %
Plus de 400	73 %
Total	91 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 400 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches hivernage par exploitant 2020 / 2021	Nb ruches en production par exploitant 2021	Taux de remise en production après hivernage (%)
Moins de 50	3 443	193	8,7	6,7	77 %
50 à 149	67	7	74,0	55,7	75 %
150 à 399	34	6	245,0	176,7	72 %
Plus de 400	15	5	971,4	748,0	77 %
Total - moyenne	3 559	211	40,4	29,9	76 %

Nombre de ruches et production de miel

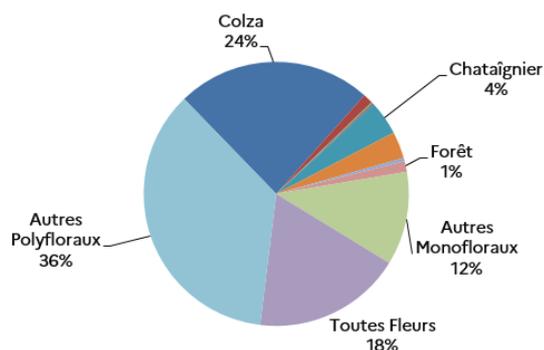
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	24 508	18 765	192 191
50 à 149	5 370	4 040	29 576
150 à 399	7 735	5 578	65 511
Plus de 400	11 216	8 637	112 414
TOTAL	48 829	37 018	399 692

Rendements

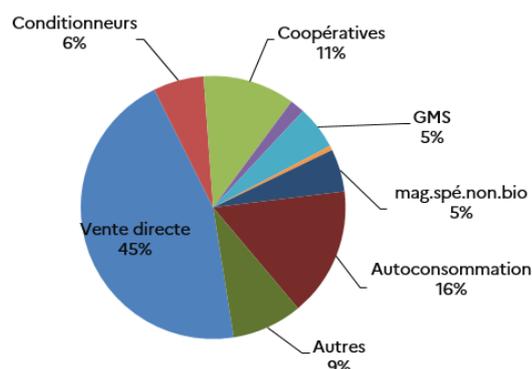
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	10,2	10,1
50 à 149	7,3	13,0
150 à 399	11,7	14,1
Plus de 400	13,0	19,0
Total	10,8	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



Circuits de distribution du miel



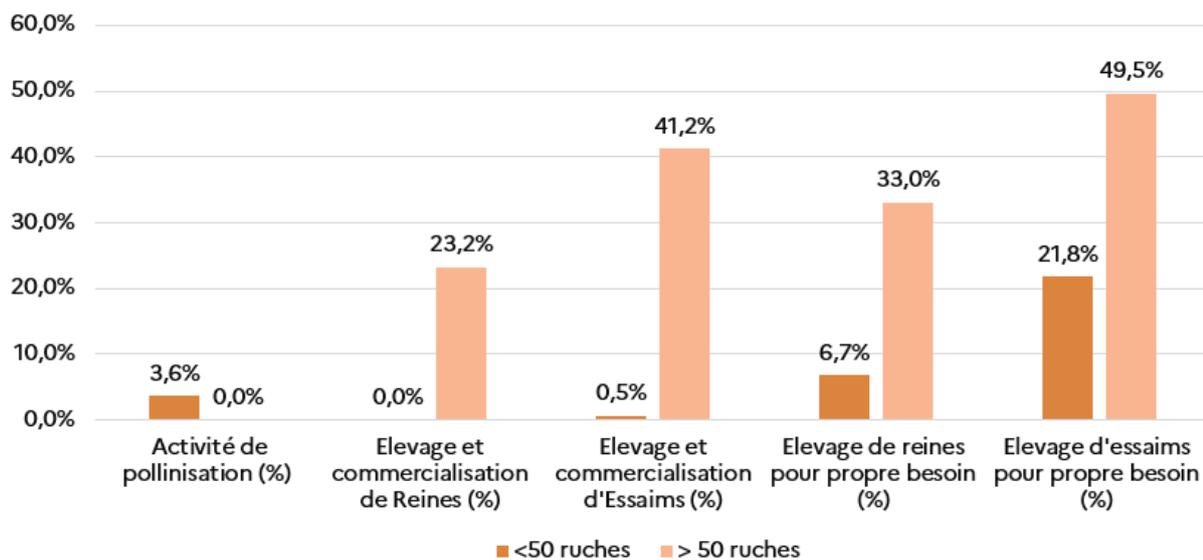
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance
Moins de 50	0,5 %	0,5 %
50 à 149	14,3 %	54,9 %
150 à 399	33,3 %	41,3 %
Plus de 400	85,0 %	66,4 %
Total	1,4 %	30 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	94 %
50 à 149	98 %
150 à 399	100 %
Plus de 400	40 %
Total	80 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



Production de miel en 2021 : 440 tonnes

Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nombre d'apiculteurs déclarés DGAL	Enquêtés	Nb ruches en production par exploitant 2021
Moins de 50	765	43	8
50 à 149	186	9	72
150 à 399	66	7	214,
Plus de 400	13	5	610
Total - moyenne	1 030	64	86

Nombre de ruches et production de miel

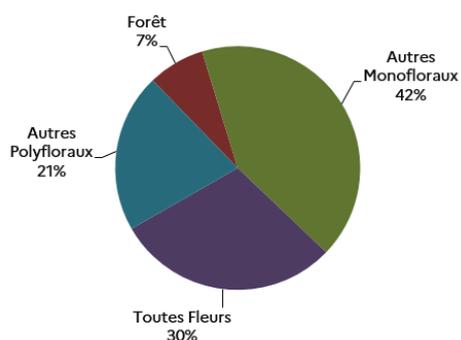
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb de ruches de la région hivernage 2020/2021	Nb de ruches de la région en production 2021	Production de miel de la région en 2021 (kg)
Moins de 50	7 426	6 848	55 963
50 à 149	15 278	13 073	112 380
150 à 399	13 313	13 313	173 957
Plus de 400	6 983	6 983	97 476
TOTAL	43 000	40 217	439 775

Rendements

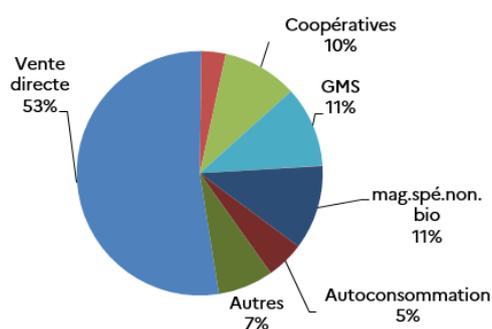
Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2021 (kg/ruche en production)	Rendement national 2021 (kg/ruche en production)
Moins de 50	8,2	10,1
50 à 149	8,6	13,0
150 à 399	13,1	14,1
Plus de 400	14,0	19,0
Total	10,9	14,0

Miellées et circuits de commercialisation du miel

Production par miellées



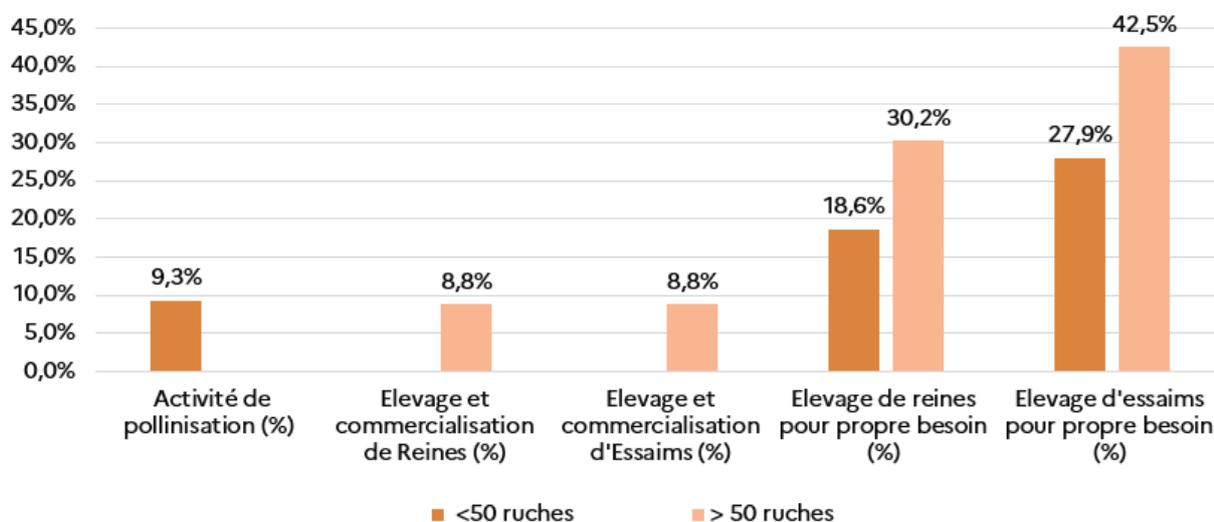
Circuits de distribution du miel



Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée (volume)
Moins de 50	86 %
50 à 149	75 %
150 à 399	78 %
Plus de 400	50 %
Total	72 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



NOTE:

LES DONNÉES



Bilan de campagne miel - 2021
édition novembre 2022

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie @pixabay.com
ISSN : 2648-5427

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR